

BRETAGNE

PHARE DU NOUVEAU MONDE



LES FICHES-PROGRAMME
DE LA LISTE **SOLIDARITÉ ET PROGRÈS**
AUX **ÉLECTIONS RÉGIONALES**
DES 14 ET 21 MARS 2010

ALEXANDRE NOURY TÊTE DE LISTE





bretagne.solidariteetprogres.org

Le mouvement politique de Jacques Cheminade et Lyndon LaRouche

BRETAGNE / 7 avenue Janvier 35000 Rennes / Tél. : 02 56 51 82 13 / 06 29 38 02 74

PARIS / BP 27 - 92114 Clichy cedex / Tél. : 01 76 69 14 50 / Fax : 01 47 39 05 80

BRETAGNE

PHARE DU NOUVEAU MONDE

Notre projet : un nouveau miracle économique breton	5
Libérer l'Europe de la dictature de l'Empire britannique	7
Notre engagement : une économie physique au service de la création humaine	9
Un réseau électrique pour une Bretagne capable d'éclairer et d'alimenter son futur	11
Les centrales nucléaires de 4e génération : une révolution pour la Bretagne	13
Une Bretagne phare du monde, pas une loupiote ! La fraude des énergies renouvelables	14
Désenclavement et intégration de la Bretagne par des transports terrestres à grande vitesse	16
Aérotrain « nouvelle génération »	18
Devenir une région industrielle de pointe	19
L'urgence agricole : sauver les producteurs et l'environnement	21
Pour une vision à long terme de la pêche et de l'aquaculture	25
Urgence sociale, urgence jeunes	27
Formation professionnelle : relever le défi des injustices et des mutations économiques	29
Un musée Kepler-Vernadski pour la Bretagne	31
Pour un service public régional de la santé	33
Pour une région inspiratrice	36
10 questions sur les élections régionales 2010	37
Déclaration de candidature aux élections régionales des 14 et 21 mars 2010	39



Alexandre Noury.

Notre projet : un nouveau miracle économique breton

Comme le montrent les deux premières fiches que nous présentons (« *Notre engagement : une économie physique au service de la création humaine* » et « *Libérer l'Europe de la dictature britannique* »), notre campagne pour ces élections régionales ne se situe **pas dans une période « normale »**.

Nous subissons actuellement la grande crise du XXI^e siècle, exigeant **une autre politique tant à l'échelle internationale qu'aux échelles européenne, française et bretonne**. Contrairement aux autres listes, nous n'inscrivons donc pas notre projet uniquement par rapport à la région en elle-même, mais par rapport à ce que la région peut apporter aux autres et à ce que les autres, à leur tour, peuvent lui apporter.

L'essentiel est de retrouver partout **un esprit de « frontière »**, en saisissant **cette occasion des régionales et du caractère innovateur des Bretons pour lancer un premier brûlot en France**. Nous ne nous situons donc pas dans une optique statistique ou comptable d'une administration des choses, qui a conduit à la crise actuelle, mais dans **une démarche révolutionnaire au service du bien commun et des générations futures**. Ce ne sont pas des mots vagues ; cela veut dire sortir d'une économie du profit à court terme et du pillage des ressources pour passer à une économie à long terme basée sur le service des générations futures. **Nous nous battons donc d'abord pour nos enfants et nos petits-enfants**, avec la profonde conviction que seules les capacités créatrices de l'homme peuvent nous sortir du cul-de-sac financier dans lequel nous sommes enfermés.



Notre région bretonne, qui dès les années cinquante et à la fin des trente glorieuses s'est donnée une dynamique de croissance exemplaire, « *se trouve dans sa structure actuelle en fin de cycle* », comme le reconnaît la « **Stratégie régionale de développement économique, III, une stratégie d'intervention concertée** ». Elle doit repenser les bases de son système productif pour trouver

les principes d'une nouvelle dynamique de croissance, qui ne soit pas seulement attachée à l'économie résidentielle, au tourisme et aux loisirs. La Bretagne de demain ne peut se résumer à être une terre d'accueil pour les revenus de transfert et le tourisme, elle doit non seulement rester mais devenir davantage une économie productive et compétitive à l'échelle mondiale. Dans un contexte où arrive à l'âge de la retraite une génération entière de responsables et de chefs d'entreprise qui ont fait la Bretagne d'aujourd'hui.

La Bretagne de demain, notre Bretagne, doit donc être d'abord partie prenante au combat pour un nouvel ordre humain, social et économique réellement juste. Et à cet ordre à venir, elle doit offrir le meilleur de ses ressources humaines et économiques. Pour

le dire dans une image, **un nouveau miracle breton**.

La Bretagne est, au sein d'une économie-monde, à la conjonction de l'Armor, la mer, et de l'Argoat, la terre. Avec la qualité de ses hommes et de ses femmes, c'est son atout. Elle est aujourd'hui parvenue à un point, comme au milieu des années cinquante, où **elle doit sortir par le haut de la situation où elle se trouve. A la fois par la**

mobilisation de technologies de pointe, la mise en place d'une agriculture du futur redéfinissant les relations homme-sol-agro-alimentaire, le désenclavement et l'intégration par la construction de réseaux électriques et de transports à grande vitesse, la reconversion des industries et le maillage culturel du territoire ainsi qu'une nouvelle approche des ressources de la mer.

Cela ne doit pas être l'affaire de technocrates ou de politiciens à courte vue, ni d'écologistes vivant dans l'illusion de la décroissance¹ et du retour au passé, mais des citoyens eux-mêmes. Nous leur fournissons le meilleur de ce que nous pouvons, acquis à leur contact. Nous parions ainsi sur la mobilisation constructive permanente de tous les acteurs en vue de projets porteurs d'avenir. **Les électeurs ne doivent pas être considérés comme des sujets passifs, mais comme des participants retrouvant**

dans leur action de soutien à ces projets leur statut de citoyen, aujourd'hui trop souvent perdu tant au profit d'une centralisation jacobine que de baronnies locales.

Contre le césarisme politique actuellement dominant et le féodalisme des fiefs, nous espérons lancer partout des groupes de réflexion avec des militants, des amis, des voisins, des relations, afin d'être capables de nous améliorer et de nous transformer dans nos connaissances, nos actes et nos choix en vue de transformer la société.

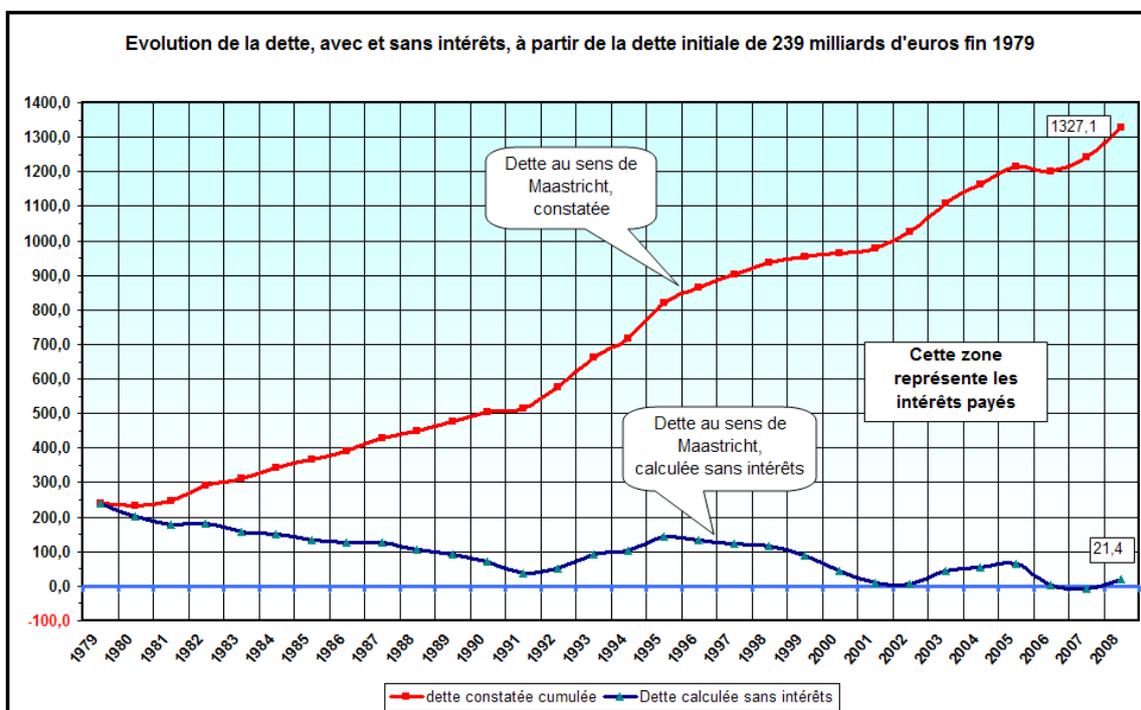
Ce pouvoir transformateur est la meilleure réponse possible face à la crise. Cela s'appelle **réinventer la République de demain**. Cela s'appelle, dans le cadre ainsi défini, **un pilotage concerté et interactif de la politique de développement régional**. **L'appel ci-joint d'Alexandre Noury vous donne une idée d'ensemble de cet engagement.**

[1] Nous sommes favorables à une seule forme de décroissance, celle des intérêts financiers, qui exploitent et excluent, et d'un monétarisme qui tue. Au contraire, une croissance de l'économie physique, réelle, sous le contrôle d'une vraie démocratie républicaine, est nécessaire à l'avenir de l'humanité.

Libérer l'Europe de la dictature de l'Empire britannique

La France appartient actuellement à une Union européenne qui se trouve sous le contrôle d'un système monétariste britannique. **En effet, nous avons perdu notre souveraineté nationale en matière monétaire en adhérant à l'euro. Celui-ci ne repose sur aucune politique commune, sur aucun dessein à long terme ; il est simplement une monnaie de banque livrée aux marchés financiers. Et leur centre se trouve dans la City. Les Etats de l'eurozone, pour investir, sont obligés d'emprunter aux banques et aux**

sociétés d'assurance, qui s'enrichissent à leurs dépens en touchant les intérêts de la dette ainsi accumulée. Notre dette publique représentera approximativement 80 % de notre produit intérieur brut fin 2010. Or si nous n'avions pas subi cet enchaînement d'intérêts à régler, notre dette ne s'élèverait qu'à environ 20 % du PIB (cf. courbe ci-contre). Les 60 % restants ont été extorqués par le système de l'euro, sous l'autorité d'une Banque centrale européenne, la BCE, qui est une banque de banques.



source : <http://monnaie.wikispaces.com/Arnaque>

Comment s'est faite cette dépossession ? En plusieurs étapes. Tout d'abord une loi du 3 janvier 1973 (Pompidou-Giscard) a interdit à la Banque de France de faire des avances régulières au Trésor public, sans intérêt. Des conventions permettant à la Banque de France de faire des avances et des prêts à l'Etat devaient être exceptionnelles et approuvées par le Parlement. Autant dire quasi-impossible. Puis l'article

104 §1 du Traité de Maastricht, voté en 1992, « interdit à la BCE et aux banques centrales des Etats membres, si après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publiques

des Etats membres ; l'acquisition directe auprès d'eux, par la BCE, ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite ». Enfin, entérinant cette approche, la loi du 4 août 1993, article 3, « interdit à la Banque de France d'autoriser des découverts ou tout autre type de crédit au Trésor public ou à tout autre entreprise ou organisme public. L'acquisition directe par la Banque de France de titres de leur dette est également interdite ». **En clair, cela veut dire que le monopole de l'endettement de l'Etat est livré aux établissements financiers privés.**

Cela était vertueux, s'est-on justifié, car ainsi l'Etat ne pourrait plus se faire émettre du crédit public en faveur de ses projets, et ce serait anti-inflationniste. En fait, la stabilité de l'euro a bel et bien été assurée, **mais au détriment des salaires, devenus « valeur d'ajustement dans une concurrence libre et non faussée », des investissements productifs et de la recherche, progressivement taris.** Ainsi par exemple, les grands travaux européens prévus par Jacques Delors n'ont pu être effectués ou ont été remis à un très lointain futur. De plus, en alimentant sans cesse les banques et, comme c'est maintenant le cas, en les renflouant pour éviter leur faillite, on a créé un jeu inflationniste dans les domaines monétaires et financiers. Le territoire européen a participé à un jeu mondial dans lequel la quantité de monnaie en circulation a augmenté de 15 % par an en moyenne de 1990 à 2007 et s'accroît aujourd'hui au rythme de plus de 30 % ! Et alors qu'en 1990 la base monétaire représentait 4 % du PIB mondial, aujourd'hui c'est 21 %. L'Europe n'a pas échappé à ce contexte, dans lequel tous les actifs financiers ont augmenté dopés par du crédit (actions, obligations, or, matières premières, immobilier) avec aujourd'hui une dette tellement énorme qu'on ne peut en sortir, au sein de ce système, qu'en l'annulant par l'hyperinflation. **Avec une terrible austérité sociale, au détriment des salariés, des retraités et de l'épargne des classes moyennes.**

Voilà le désastre où nous a conduit cette fausse Europe, appliquant les recettes de l'ultra-libéralisme britannique et centralisant tout le pouvoir dans la City de Londres, grande lessiveuse mondiale de l'argent de plus en plus douteux, avec la complicité agissante de Wall Street et des paradis fiscaux dans lesquels tout le monde s'installe, et d'abord la BNP ou la Société Générale ou encore le Crédit Agricole.

C'est de ce système de pillage de l'Etat et des travailleurs qu'il faut sortir, si l'on ne veut pas sombrer avec lui.

Nicolas Sarkozy ou les dirigeants socialistes parlent beaucoup, mais tant qu'ils n'affronteront pas ce système et ne combattront pas pour en sortir, personne dans le monde ne les prendra au sérieux. Dans la « règle du jeu » actuelle, le seul dirigeant européen écouté est le patron de la BCE, Jean-Claude Trichet, car c'est à lui qu'a été confié le gouvernail... qui nous conduit vers les récifs !

Il est donc nécessaire de **changer de système, en revenant**

à un ordre de crédit productif public, c'est-à-dire de crédit émis par une banque nationale et non une banque centrale, qui est une banque de banquiers. Ces crédits, à long terme et faible taux d'intérêt, doivent permettre de « jouer l'avenir » en équipant l'homme et la nature, et non nourrir des parasites financiers.

Evidemment, un tel choix va à l'encontre des Traités européens actuels. Cependant, ceux-ci se trouvent de toutes façons remis en cause par la crise des paiements en Grèce, et bientôt en Espagne, au Portugal et en Irlande, que les gens de la City appellent élogiquement les PIGS (cochons) alors qu'eux-mêmes mériteraient au contraire amplement ce nom !

Abandonner l'ordre monétariste des traités européens revient donc à abandonner un mourant pour pouvoir survivre. En revenant à des monnaies nationales, un « franc polytechnique » lié à l'introduction de technologies nouvelles et à la qualification du travail humain, et non aux spéculations criminelles d'une caste oligarchique. Une banque nationale émettrait ce franc, associée à d'autres banques nationales en vue de grands projets communs, un euro nouveau étant employé lorsque plusieurs Etats participent à ces projets, comme monnaie de référence utile, et non comme instrument de pillage financier.

Cependant, il ne faut pas rêver. La France a aujourd'hui les pieds et poings liés, à travers le système de l'eurozone, au système de pillage britannique, du fait de la responsabilité de nos gouvernements depuis au moins 1973. M. Trichet lui-même a constaté à plusieurs reprises cet accord entre nos gouvernements sur ce point essentiel : la soumission au pillage monétariste.

Pour en sortir, pour réellement rompre avec le système britannique de l'euro, imposé de l'extérieur par la City, il faut une combinaison de forces suffisamment puissante. La France et l'Allemagne, qui ont naturellement des intérêts

communs, n'y suffisent pas. La seule force suffisante est celle représentée par la Chine, l'Inde, la Russie et les Etats-Unis, contre le système de pillage de Londres et de Wall Street. Difficile à mettre en place ? Sans aucun doute, mais il n'y a pas d'alternative.

Que peut donc faire la France ? Changer de politique, et devenir un catalyseur. Ne plus mentir en prétendant faire seule ou avec l'UE ce qu'on ne peut pas, mais en affichant ce que l'on pourrait faire en se donnant une

stratégie plus vaste et plus hardie : équipement de l'homme et de la nature, emplois qualifiés, espace, technologies de pointe avec un nucléaire au service de tous, recherche, développement mutuel, rendre justice à l'Afrique.

Bref, échapper au gouffre en inspirant. Notre projet régional pour la Bretagne se situe dans ce contexte ; autrement, il n'aurait aucun sens, sinon de vendre des illusions sans prendre en compte que les flots déchaînés d'une spéculation criminelle nous menacent. **Nous ne voulons pas être une nouvelle ville d'Ys, périssant à cause de son propre aveuglement.**



Notre engagement : une économie physique au service de la création humaine

Il est d'abord essentiel de comprendre ce qui oppose **une économie physique au service de la création humaine**, pour laquelle nous combattons, et **l'économie monétaire basée sur le pillage financier, qui domine aujourd'hui le monde**. Notre combat en Bretagne vise à redonner priorité aux productions en vue du bien commun et des générations futures, en équipant l'homme et la nature, et non en les pillant ou en les abandonnant.

Economie monétaire

L'économie dominante est basée sur le contrôle de l'émission de monnaie par les établissements financiers (mégabanes et compagnies d'assurance). Or l'argent en lui-même n'a aucune valeur réelle. Livré à lui-même, il devient un **instrument de gain immédiat ou à court terme** qui se nourrit au détriment de ce qui est nécessaire à l'homme. La « globalisation financière » détruit ainsi le travail humain, l'équipement de l'homme et de la nature (santé publique, éducation, recherche...) et les fondements de l'économie, qui exigent tous des **investissements à long terme**. Le centre du système, qui est un véritable **Empire monétariste**, se trouve à la City de Londres et à Wall Street. Nous l'appelons « **Empire britannique** » car il opère depuis Londres comme une grande lessiveuse d'argent dans le monde, en bafouant les lois des Etats-nations et en produisant de l'argent avec de l'argent, sans irriguer le tissu productif. Contre les intérêts de tous les peuples, y compris le peuple britannique.

Ce système ne peut assurer aucun avenir ; il promet donc ouvertement **une politique de dépopulation** sous différents prétextes fallacieux (limites soi-disant objectives à la croissance, réchauffement climatique...) et promeut le pessimisme culturel. Jean de Maillard, auteur de *L'Arnaque*, le définit comme « un ver coquin, ce parasite qui se nourrit du cerveau des bovidés et meurt avec son hôte. Le système financier sera emporté avec l'ensemble de l'économie... A moins qu'il ne trouve une autre manière de s'alimenter, par exemple un conflit mondial, comme cela s'est produit après la crise de 1929 ».

Nous sommes bien face à ce danger, et une orientation politique opposée est indispensable pour éviter d'entrer

dans une période de destruction humaine comme à la fin de l'Empire romain. Notre campagne régionale se situe dans ce contexte, pour faire face et montrer par un projet comment, en mobilisant les capacités créatrices des êtres humains et de leur travail productif, on peut retrouver l'optimisme culturel d'un monde meilleur et plus juste.

Economie physique

L'argent doit redevenir un instrument de développement économique et humain. Or la définition d'un être humain est sa capacité de transformer et d'améliorer son environnement au profit du plus grand nombre et des générations futures. Il le fait en découvrant comment l'univers marche, en trouvant des principes physiques universels et en les appliquant sous forme de technologies de plus en plus productives par tête et par unité de surface. Il accroît ainsi sa capacité de peupler davantage l'univers par des femmes et des hommes qui en connaissent de mieux en mieux les lois et les appliquent : c'est ce que l'on appelle l'emploi qualifié. C'est cette qualification croissante qui a marqué toute l'histoire du développement humain.

Ici il faut comprendre l'idée de densité. Elle signifie plus de substance (matière pesante) ou d'activité (intensité de courant par unité de surface) et donc plus de travail utile. Ce « progrès » exige davantage de « solidarité » entre les participants, sans quoi l'on ne peut avancer ensemble.

La société humaine, dans son histoire, s'est caractérisée par l'association de quatre types de densité :

- **Densité mentale**, c'est-à-dire la capacité d'engendrer des idées sur le monde, applicables pour le bien commun, dans une période de temps de plus en plus brève. De ces idées, qui doivent être validées par l'expérience, sortent des techniques d'action applicables par l'homme et sur la nature.
- **Densité de technologies** : il s'agit du recours à des techniques permettant d'accroître la production par être humain et unité de surface, reflet du travail mental.
- **Densité de flux d'énergie** : il s'agit de la production d'énergies aux flux de plus en plus denses (plus d'énergie libre par rapport à l'énergie fournie au système), qui sont

nécessaires à la mise en place des technologies nouvelles. Le nucléaire est une étape nécessaire de ce flux de création continu dont dépend l'avenir humain, en particulier celui des plus démunis.

- **Densité démographique** : grâce à la combinaison de l'accroissement de ces trois formes associées de densité, l'homme devient capable d'accroître sa capacité de peuplement et de servir les générations futures. Il s'agit ici du potentiel de densité démographique relatif, obtenu grâce à la densité de travail mental, de mise en place de nouvelles technologies et formes d'énergie.

C'est en ce sens, en fonction de ce processus vital, que notre liste s'appelle « *Bretagne, phare du nouveau monde* ». **On n'investit pas par rapport à ce que l'on possède, mais par rapport à un projet pour l'avenir, par rapport à un horizon, d'où notre image du phare.**

Ce qu'il faut faire

Aujourd'hui, l'argent doit être remis au service de ce projet en **arrétant le pillage financier qui empêche son développement**. Nous proposons donc que l'émission de monnaie soit arrachée aux pilleurs et remise entre les mains d'une véritable banque nationale représentant l'Etat des citoyens. **Le système ne doit plus être monétariste, c'est-à-dire fondé sur l'argent en soi entre les mains d'intérêts privés, mais sur le crédit productif public, représentant l'intérêt général.** La création monétaire devient alors non pas une chose en soi, mais un crédit pour l'avenir, dont la création doit être exclusivement réservée à une banque nationale qui crée de la monnaie en prêtant à des banques privées ou publiques qui reprêteront à leur tour. **C'est de la banque nationale et d'elle seule que doit dépendre le rythme d'expansion des crédits aux acteurs économiques, donc de la masse monétaire en circulation.**

Aujourd'hui en Europe, comme aux Etats-Unis ou ailleurs, il n'y a plus de banque nationale, mais des banques centrales, des banques de banquiers comme la Banque centrale européenne (BCE), qui se sont faites les serviteurs de l'ordre financier monétariste, c'est-à-dire de l'Empire de la City et de Wall Street. C'est cela qu'il faut changer, pour avoir des associations de banques nationales qui, à l'échelle des Etats, accordent pour le bien commun, c'est-à-dire l'équipement de l'homme et de la nature, des crédits à long terme et à très faible taux d'intérêt.

Concrètement, aujourd'hui les banques centrales, la BCE comme la Réserve fédérale américaine, renflouent les établissements financiers en leur fournissant de l'argent à très bas taux d'intérêt. Ces établissements jouent avec des effets

de levier¹ sur les marchés financiers ou les monnaies, gagnant, sans rien produire ni équiper, la différence entre les taux de hausse sur les marchés qu'elles gonflent artificiellement (or, actions, matières premières...) et le bas taux d'intérêt auquel les banques centrales complaisantes leur ont prêté. Ainsi se met en place un système de crédit monétariste reposant sur le jeu, et donc comme toujours au jeu, incorporant la fraude comme si c'était un acte de gestion. Au bout de ce système, dans lequel s'accumulent des dettes qui jamais ne pourront être remboursées, se créent les conditions d'une hyperinflation qui ruinera tous les détenteurs de revenus fixes (salaires, retraites, épargne populaire, etc.) et permettra aux endettés de ne pas rembourser la valeur réelle de ce qu'ils avaient emprunté.

Le mécontentement, la colère puis la rage des victimes, s'ils ne sont pas organisés par un projet, mèneront alors à la guerre de tous contre tous et au chaos économique et social.

La seule manière d'échapper à cette désintégration est de créer une banque nationale **qui prête à long terme et faible taux d'intérêt pour de grands projets physiques, réels, et non pour alimenter les fraudeurs financiers.**

Cela suppose aussi qu'on mette **en banqueroute organisée ces fraudeurs** pour dégager le terrain, et qu'on sépare (cela a été établi sous Roosevelt aux Etats-Unis sous le nom de *loi Glass-Steagall*) **les banques de dépôt, gérant les dépôts des épargnants et prêtant à l'économie, des banques d'affaires, spéculant sur les marchés si elles le veulent mais avec leurs propres capitaux ou ceux de joueurs leur confiant leur argent pour jouer en toute connaissance de cause !** L'économiste et homme d'Etat américain Lyndon LaRouche, ainsi que notre Prix Nobel d'économie Maurice Allais, se battent pour que l'on s'engage enfin dans cette voie.

Sommes-nous loin, loin de la Bretagne ? Non, car d'une part c'est seulement ce changement d'orientation politique à un niveau national, européen et international qui pourra dégager les ressources financières au développement de notre région. Et en même temps, c'est au niveau de la région, avec des succursales de la banque nationale s'appuyant sur les succursales de banques de dépôt, notamment sur celles du Crédit agricole, du Crédit mutuel et du Crédit coopératif, qu'on pourra organiser un développement et s'en donner les moyens.

Il n'y pas d'issue dans une dépendance vis-à-vis de la France, de l'Europe et du monde, mais pas davantage en se rétractant au niveau en soi de la région. **La Bretagne n'est pas une île, elle doit être un phare qui éclaire l'horizon et définit les moyens d'y parvenir à tous les niveaux, en reprenant son rôle d'inspiratrice.**

[1] Un effet de levier consiste à parier 10 unités sur un produit sous-jacent de 100, c'est-à-dire à jouer 10 fois sa mise grâce à des produits financiers dérivés. Ces produits constituent un pari sur la marge de hausse ou de baisse du prix de quelque chose à une échéance future. On peut jouer sur tout, actions, obligations, matières premières, prix de l'électricité, etc. Aujourd'hui, avec l'argent que les Etats leur ont donné ou avancé, les grands établissements financiers ont manipulé les marchés et produit une hausse artificielle de tous les biens objets de ces paris monétaires. Comme ils ont joué sur les marges de hausse, ils ont gagné bien plus que les pourcentages de hausse eux-mêmes. De plus, les joueurs financiers jouent de plus en plus en intraday (au jour le jour) et même en flash trades (sur quelques minutes ou même secondes) sur des marchés de plus en plus opaques (les plateformes alternatives, ou dark pools), entre initiés. Et c'est notre argent, celui des contribuables ou dont on prive les citoyens, qui se joue ainsi avec la complicité agissante des Etats et de leurs banques centrales. C'est ce jeu destructeur et criminel qu'il faut arrêter. Le pillage de notre argent doit cesser et l'Etat doit organiser le crédit à l'économie à long terme, pour équiper l'homme et la nature en fonction d'un projet. Le système actuel est condamné, car sa logique est celle d'un pillage sans limites, mais nous ne devons pas tomber avec lui. C'est pour éviter cette chute absurde, comme ce fut le cas en 1929 et après la faillite des banques lombardes au XIV^e siècle, que nous nous battons pour notre projet.

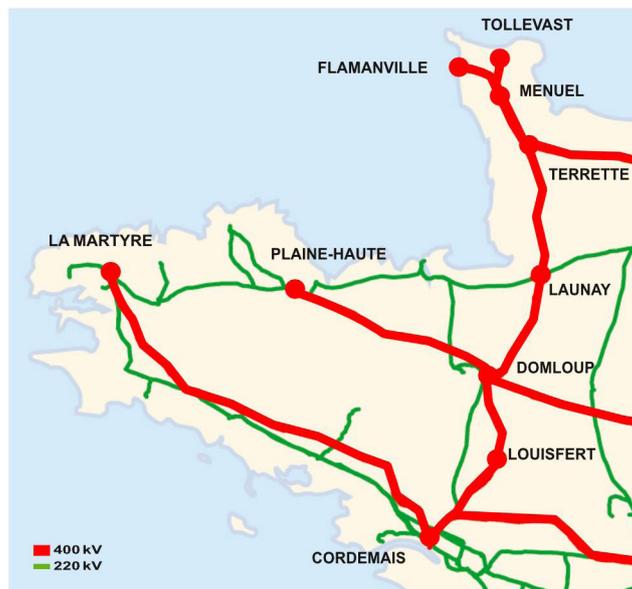
Un réseau électrique pour une Bretagne capable d'éclairer et d'alimenter son futur

- Qu'est-ce qui fait que l'on doit vivre sous la menace de voir son électricité coupée à certaines heures ?
- La Bretagne doit-elle dépendre de la Normandie et des Pays de la Loire pour ses besoins ?
- Pourquoi les industries et leurs emplois ne sont-ils pas là ?
- A-t-on vraiment besoin de plus d'électricité ?
- Les éoliennes sont-elles une solution et pourront-elles venir à temps si l'on est en manque ?
- Une centrale à Ploufragan, pour quoi faire ?

Une réponse évasive ou erronée à ces questions transformerait la Bretagne en maison de retraite ou en parc « écolo » voué au tourisme.

Aborder le problème par le bon bout

- La Bretagne ne produit que 8 % de son électricité. Hors tertiaire, aucun employeur inquiet de son approvisionnement ne sera attiré par ce désert. Il faut viser l'autosuffisance de la Bretagne et produire plus. Economiser s'il le faut, mais échapper à la contrainte d'« écowatt » qui est un cache-misère. Notre réponse pour l'avenir est plus d'industrie, plus d'emplois et donc plus d'électricité.
- Mais nous devons d'abord résoudre un problème urgent : le transport de l'électricité.
- La Bretagne ressemble à la cuisine d'une maison qui n'est pas aux normes : une prise électrique murale avec des rallonges sur des rallonges sur de multiples appareils électroménagers.
- En gros, il y a deux autoroutes électriques de 400 kV. Une qui va de la Loire vers Brest, et l'autre de la Normandie à Saint-Brieuc. Au niveau local, il y a un réseau de voies rapides



mieux réparties mais qui ne peut pas fournir la puissance nécessaire !

- Dans ces conditions, comment faire pour qu'une pointe de consommation à un endroit ne mette pas tout par terre, et la Bretagne dans le noir ?

Selon la réponse donnée, vous pourrez mesurer le sérieux de vos interlocuteurs.

Notre réponse

- Nous proposons de produire plus dans la région qui va de Saint-Brieuc à Brest. C'est là que le HTR (réacteur à haute température de la quatrième génération) sera le plus utile. La mise en production prendra une dizaine d'années. En attendant, il nous faut une petite centrale à gaz. Car le gaz est devenu irremplaçable pour répondre aux besoins instantanés, puisqu'on n'a pas progressé autrement.

L'éolien est catastrophique

- Indépendamment de sa laideur et de son inefficacité, sauf à sucer des subventions, l'éolien est terrible pour le réseau. Ceci pour des questions de qualité d'électricité produite et pour des questions d'intermittences : imaginez rouler dans une voiture dont le moteur a le hoquet !

La cogénération est anarchique

- Certaines entreprises peuvent revendre de l'électricité quand elles produisent de la chaleur pour leurs besoins propres. Bien ! Mais elles n'auront pas un comportement altruiste pour les beaux yeux de la ménagère du coin. Les entrepreneurs le feront uniquement dans leur intérêt. Et de

toute façon cette source d'énergie est insuffisante pour une stratégie industrielle d'ensemble.

Une centrale à Ploufragan ?

- Celle de GDF-Suez n'était pas du tout celle qu'il nous fallait : trop grosse, trop destinée au marché spéculatif de l'électricité, imposant la construction d'un nouveau pipeline de gaz, etc.
- Il en faut une plus petite et répondant d'ailleurs à la première demande de RTE (Réseau de transport d'électricité), pour « faire la soudure » en attendant la centrale HTR (haute température) que nous proposons.
- Cette petite taille et son aspect presse-bouton télécommandé permettent de l'envisager flottante, reliée au réseau par un câble sous-marin et repositionnable à terme, ou sur une emprise terrestre réduite.

Alors RTE va devoir doubler la ligne 400 kV ?

- Il faut que RTE construise une autoroute électrique entre Saint-Brieuc et Brest, pour intégrer les centres de consommation à l'emplacement du HTR et de la nouvelle centrale à gaz, qui devrait se situer à l'est de Saint-Brieuc,

en « fin de réseau » qui est le meilleur emplacement pour le stabiliser et assurer l'autonomie énergétique.

- Si RTE refuse, l'alternative existe : il faut s'adresser aux fournisseurs de stockage d'électricité par inertie. Il s'agit d'un procédé de stockage mécanique de l'électricité utilisant l'inertie d'un volant tournant à très grande vitesse et qui, à la demande, restitue cette énergie sous forme électrique. Ils sont présents dans les hôpitaux et les centraux téléphoniques ou internet. Ils peuvent répondre à notre demande pour un appel ponctuel (quelques mégawatts pendant 10 minutes) et s'installent facilement en ville. Les principaux constructeurs étant étrangers, l'industrie de la construction navale bretonne pourrait être reconvertie pour produire ce type d'équipement sur place.

Conclusion

Notre terrible retard, dû à l'incurie des politiques, a créé une dépendance dangereuse de notre région. Elle doit être corrigée à terme par le HTR, et immédiatement par la construction d'une PETITE centrale à gaz, éventuellement flottante. Le réseau doit être tout de suite amélioré sur le trajet Saint-Brieuc/Brest, et, si nécessaire, il faut en attendant avoir recours aux fournisseurs d'électricité par inertie.

Pour en savoir plus :

- sur le HTR :
www.solidariteetprogres.org/article6219.html
- sur les volants d'inertie :
http://lanoswww.epfl.ch/studinfo/courses/cours_supra/levitation/volant_inertie.htm

Les centrales nucléaires de 4^e génération : Une révolution pour la Bretagne

- Le nucléaire n'est pas une technologie figée dans le temps, mais l'application continue de découvertes nouvelles, créant à chaque fois une dynamique de production d'énergie supérieure grâce à une densité de flux d'énergie bien plus élevée par unité de surface et par utilisateur.

- Parmi les réacteurs nucléaires de quatrième génération, le réacteur à haute température (HTR) constitue une avancée essentielle, et convient particulièrement aux régions ayant des besoins immédiats mais plus modestes en énergie comme la Bretagne, car c'est une source d'approvisionnement sûre, autonome et constante.

- Contrairement à l'EPR d'Areva, d'une technologie dépassée et dopée d'informatique et de tuyauterie, le HTR est basé sur une maîtrise supérieure des lois de la physique : la sécurité y est intrinsèque et ne nécessite aucun dispositif compliqué.

- A la différence des « grands crayons » de combustible des centrales nucléaires classiques, le combustible du HTR est formé de microbilles d'uranium enrobé de carbure de silicium et de carbone pyrolytique, puis assemblées avec du graphite pour former des boulets de la grosseur d'une balle de tennis.

- Ces boulets sont recouverts de céramique et sont conçus pour résister sans se déformer à des températures largement au-dessus de celles que pourrait atteindre le réacteur (1600 °C) en cas d'incident. Si la température devait augmenter de manière excessive, la réaction s'arrêterait automatiquement car le réacteur est conçu pour dissiper de manière naturelle la chaleur accumulée. Aucune intervention active de l'homme n'est requise. Tous les risques d'accident sont ainsi éliminés à la source.



- C'est comme la révolution TGV par rapport aux lignes ferroviaires classiques. Le facteur vitesse y a été intégré dès le départ, ce qui garantit un niveau de sécurité supérieur. Les trains à lévitation magnétique ou sur coussin d'air représenteront eux aussi, par rapport au TGV, une révolution en terme de sécurité, car ils reposeront sur des principes physiques inédits, comme l'absence de roues.

- Pour nous Bretons, qui sommes exigeants en terme de sécurité, le HTR représente la réponse que nous attendions. Sa petite taille (165 MW comparés aux 1500 MW de l'EPR) et sa température élevée de fonctionnement permettront de l'utiliser pour générer de l'électricité, pour dessaler de l'eau de mer à grande échelle et produire de la chaleur à usage urbain et industriel, et même fabriquer l'hydrogène qui propulsera les automobiles de demain. Cela ouvre des possibilités nouvelles pour le développement de la Bretagne.

- Pour la première fois dans l'histoire de l'industrie nucléaire, ces réacteurs seront fabriqués en série, dans de brefs délais et à un coût bien plus abordable que les réacteurs actuels. Ils pourront être transportés par voie maritime vers leur destination. Le délai entre le passage de la commande et la mise en ligne ne dépassera pas deux ans ! Deux modules de 165 MW occuperont une superficie égale à un terrain de football, c'est-à-dire 84 fois moins d'espace¹ qu'un parc d'éoliennes de même puissance !

- La construction d'un premier module de démonstration devrait démarrer en Afrique du Sud d'ici quatre à cinq ans, après des travaux de mise au point. Les premiers réacteurs commerciaux seront disponibles dès 2020.

[1] En Bretagne, une éolienne (on en compte actuellement 227) d'une puissance moyenne de 1,5 MW occupe un espace moyen de 3307 m². Un module HTR de 165 MW occupe un espace de 4320 m².

Source : <http://www.thewindpower.net/article-1-bilan-de-l-evolution-des-parcs-eolien-en-france.php>

Pour en savoir plus sur les HTR : <http://www.solidariteetprogres.org/article6219.html>

Une Bretagne phare du monde, pas une loupiote ! La fraude des énergies renouvelables

Grâce au soutien apporté par notre classe politique – tous marchant d'un seul pas à la flûte des financiers – un effort énorme, subventionné massivement par les Etats et donc par les contribuables que nous sommes, s'est mis en route pour augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie à 23 % d'ici 2020. Le paquet-climat en voie d'application en Bretagne n'est que la déclinaison régionale de cette politique européenne.

Le boom de la bulle verte

Sur le total d'énergie primaire qu'elle consomme (7373 kilotonnes équivalent pétrole en 2008), la Bretagne ne produit que 8 %. Mais pour réduire cette dépendance, on ne nous propose pas un nucléaire plus sûr et performant comme nous le préconisons. Au contraire, l'Etat et les élus régionaux ont décidé d'organiser le développement ultrarapide de technologies du Moyen-Age, telles que moulins à vent, solaire, énergie marémotrice et même le retour aux chaufferies de bois pour l'habitat.

Résultat, les éoliennes connaissent une expansion fulgurante depuis 2006, date à laquelle démarrent les juteuses subventions aux renouvelables. Partant de presque zéro en 2000, en 2008 le parc d'éoliennes en Bretagne représentait, en puissance construite et accordée, 436 éoliennes pour une puissance totale de 691 MW. En 2010, la production devrait atteindre 15 % de la consommation des énergies primaires renouvelables, et 21 % en 2011.

Et Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional, a d'autres projets proprement éléphantsques. Cet homme qui ne craint pas de se montrer avec Arnold Schwarzenegger, le « terminator » de la Californie, déclarait en décembre 2009 que l'objectif régional de 1000 MW en 2010 dans l'éolien terrestre serait atteint et annonçait deux très gros projets d'éolien « off shore », de 500 MW chacun, pour 2015. Poweo est déjà dans les starting-blocks avec un projet de 35 libellules géantes prévues

à une distance de 9 à 15 km du Cap d'Erquy, près de la baie de Saint-Brieuc.

Le solaire photovoltaïque (production d'électricité directement à partir de panneaux solaires) et thermique (qui transforme les rayons en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude des habitats) connaît une progression tout aussi fulgurante. Presque inexistant en 2006, le photovoltaïque a produit près de 1 GWh en 2008, provenant de 660 contrats de particuliers qui s'équipent chez eux et revendent l'électricité produite à EDF, qui centralise la distribution. Du côté du thermique, 3000 installations couvrant 25 000 m² ont produit environ 10 GWh en 2008.

Deux autres renouvelables valent la peine d'être mentionnées tellement elles symbolisent ce retour en arrière. Beaucoup de Français sont toujours à se chauffer au bois bûche et en Bretagne, cet usage représente 56 % des



énergies primaires renouvelables consommées en 2008. Pour faire face aux factures de chauffage, dans la journée, on réduit la température chez soi à 17 °C et le soir on fait l'appoint avec de petits chauffages au bois ! Grâce

aux subventions publiques, les chaufferies de bois reviennent en force, atteignant 250 GWh de production en 2008 !

L'hydraulique représente enfin 9 % de la consommation d'énergies primaires renouvelables de la région en 2008. La quasi-totalité de cette source provient de l'énergie marémotrice captée par l'usine de la Rance (558 GWh de production en 2008).

Les remarques de Charles de Gaulle inaugurant cette usine le 26 novembre 1966 sont tout à fait intéressantes. Après les éloges habituels sur le travail accompli, il dit à René Pléven : « C'est une magnifique réalisation qui fait honneur à notre pays. Mais je ne crois pas que nous en referons. Cela coûte trop cher. Et puis, il y a maintenant les centrales nucléaires. Enfin, cela permettra de développer le tourisme dans la région ! »

Des renouvelables aux frais du contribuable

Mais qui paie pour cette fuite en avant dans les renouvelables ? C'est le contribuable et le citoyen que nous sommes à qui l'Etat inflige une double peine : 1) nous payons d'abord pour les subventions aux renouvelables qui, sans cela, ne pourraient se développer, sous la forme de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) ; 2) nous payons ensuite l'endettement croissant de l'Etat, résultant d'une économie fondée sur des énergies dont l'effort mis à les produire est plus grand que celui qu'on en retire.

Pour bien comprendre la folie qui a saisi nos gouvernements et les gains fabuleux que certains retirent de la croissance verte, comparons les prix payés par EDF pour les différentes énergies. L'électricité provenant du nucléaire oscille entre 2 et 4 centimes d'euro par kWh. Pourquoi alors Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont-ils décidé d'accorder un prix de subvention de 8 centimes d'euro aux éoliennes, prix que les constructeurs tentent de faire monter à 16 centimes le kWh pour l'éolien « off shore » ? La subvention délirante de 58 centimes accordée au solaire intégré au bâti a même abouti à une spéculation folle fin 2009, obligeant l'Etat à dénoncer tous les contrats passés à partir du mois de novembre. Craignant une réduction de la subvention en 2010, la demande de contrats pour les subventions est passée soudain de 5000 par mois à 3000 par jour ! Garanties par l'Etat pour une durée de 20 ans, ces demandes auraient porté l'ardoise de l'Etat à 56 milliards d'euros d'ici 2020 et augmenté nos factures de 11 % pendant la même période !

Le Moyen-Age camouflé par la modernité

La clairvoyance du général de Gaulle fait que la France dispose aujourd'hui, avec le nucléaire, d'une énergie abondante et bon marché, indépendamment des aléas géopolitiques. Le nucléaire fournit 70 % de l'électricité que nous consommons, à des prix hors concurrence et pour un rendement énergétique à des années lumière des autres énergies. Rien ne justifiait l'abandon du privilège du nucléaire, rien, si ce n'est la croisade du

réchauffement climatique avec tout ce qu'elle a d'idéologique (promotion d'une vision malthusienne réactionnaire chère à l'Empire britannique) et tout ce qu'elle a d'un énorme business – spéculation financière sur les droits aux émissions de CO₂ dans des bourses de carbone, et une croissance verte dont les investissements massifs ont dopé les affaires de l'oligarchie au pire moment de la crise. Sous prétexte de créer des emplois non délocalisables, l'Etat finance ainsi des chimères énergétiques et nourrit, avec l'argent du contribuable, la rente publique qui fait vivre une foule de profiteurs et de spéculateurs.

Même dopées à l'électronique, les renouvelables ne pourront pas nous assurer un niveau de vie comparable à celui des meilleures années d'avant crise, pas plus qu'un cavernicole pendu à son iPhone ne serait capable de construire une société de progrès.

Le critère décisif

Chaque source d'énergie a une capacité intrinsèque de fournir un travail qui correspond à sa « densité de flux par unité de surface et par opérateur ».

Le rendement des éoliennes dépend des aléas du climat. Une éolienne de 2 MW de puissance ne fonctionne à plein rendement qu'une partie du temps. Son taux de « charge » n'est que de 15 à 20 % pour les éoliennes terrestres et de 35 % pour une éolienne off shore. Une centrale nucléaire, en revanche, fournit presque toute sa puissance (98 %) jour et nuit.

Pour le solaire, sa capacité de travail est définie par l'ensoleillement. Mesurée en watt par mètre carré à la surface de la terre, cette densité de flux d'origine est dans nos latitudes de 200 à 350 W/m². Même si toute l'énergie solaire captée pouvait être convertie, elle n'alimenterait, pour 1 m² de surface, que deux ampoules de 100 W, et ceci seulement dans la journée ! L'Australie songeait à construire la plus grande centrale solaire photovoltaïque du monde utilisant des collecteurs solaires héliostatiques ultramodernes. Elle aurait coûté 420 millions de dollars pour une capacité totale de 154 MW, avec un taux de charge effectif de 270 GWh annuels. Une centrale d'un GW de puissance effective coûterait environ 13,6 milliards de dollars, contre 2 milliards pour une centrale nucléaire ordinaire. Et nous n'évoquons pas ici le temps de construction ni l'espace occupé.

Autre mesure clé du rendement énergétique des différentes sources, la quantité de combustible nécessaire pour générer la même quantité d'énergie. Le tableau ci-dessous montre qu'avec un grain d'uranium, on peut produire autant d'énergie qu'avec 23,5 tonnes de bois sec !

DENSITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR TYPE DE COMBUSTIBLE

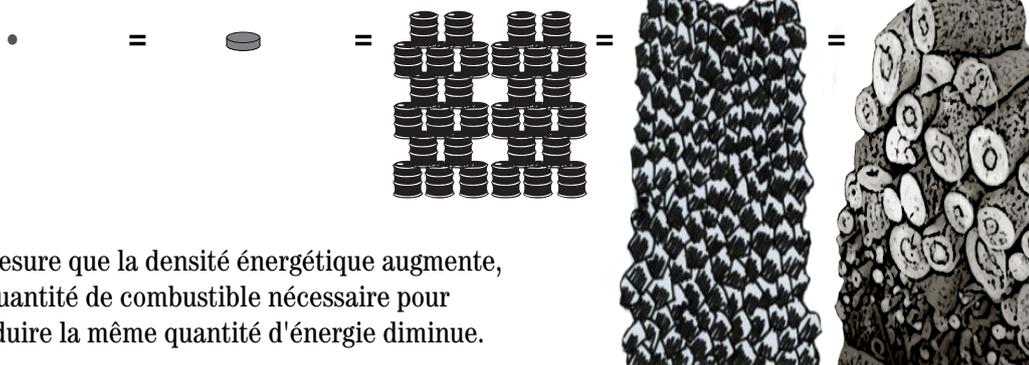
Fusion
(0,57gr de combustible)

Fission
(1,86 gr de d'uranium)

Pétrole
(30 barils, soit 4760 L)

Charbon
(6,15 tonnes)

Bois sec
(23,5 tonnes)



A mesure que la densité énergétique augmente, la quantité de combustible nécessaire pour produire la même quantité d'énergie diminue.

Désenclavement et intégration de la Bretagne par des transports terrestres à grande vitesse

Philosophie de la « double boucle »

Tout projet audacieux d'infrastructure nouvelle, à part répondre aux besoins immédiats des populations, cherche à orienter et à rendre possible un futur qui pour l'instant n'est que potentiel. C'est à cette double exigence, celui d'un futur agissant dans un présent qu'il faut améliorer tout de suite, qu'obéit notre projet de « double boucle », articulant la création d'une Liaison interrégionale rapide aérienne (LIRA) reliant Rennes à Nantes, avec une voie circulaire bretonne aérienne (CIBRA) reliant plus de 90 % de la population urbaine de la Bretagne par des liaisons monorail aérotrain ultrarapides (voir fiche aérotrain « nouvelle génération »).

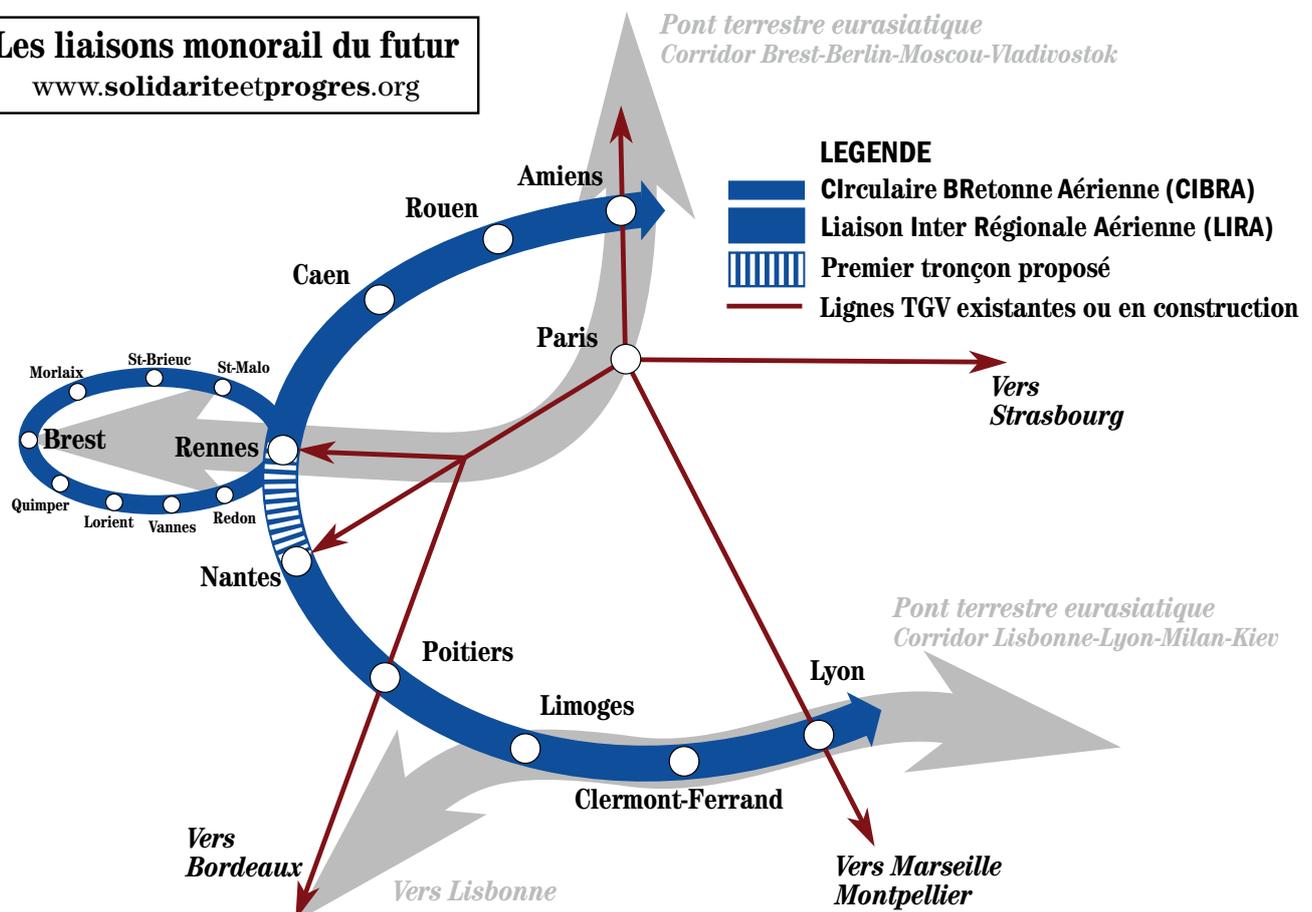
Les tracés que nous proposons ici au nom de l'aménagement du territoire (régional et province-province), ne visent nullement à se substituer aux axes de TGV (capital-province), mais les complètent harmonieusement.

Première boucle : intégration par la LIRA

Notre projet de Liaison interrégionale rapide aérienne (LIRA), reliant Rennes et Nantes par une voie monorail aérotrain, sera la première pierre d'un vaste édifice à dimension continentale. Ce premier tronçon s'inscrit en effet dans le long tracé « Transline » que propose l'association ALTRO, défini comme prioritaire par l'Union européenne (Couloir V, dit

Les liaisons monorail du futur

www.solidariteetprogres.org



Kiev-Lisbonne). Il s'agit de relier, sans passer par Paris, l'Est européen (Balkans), les Alpes (Lyon), l'Auvergne (Clermont) et l'Atlantique (Nantes, Rennes et au-delà Caen, Rouen et Amiens). Ce projet permettra de désenclaver le « désert français », tout en permettant à la Bretagne d'arrimer son développement au « Pont terrestre eurasiatique » qui s'étend de l'Atlantique (Brest) à la mer de Chine. La Bretagne sera ainsi en position de force pour s'intégrer à la formidable dynamique de croissance qui dominera l'espace transpacifique dans les décennies à venir.

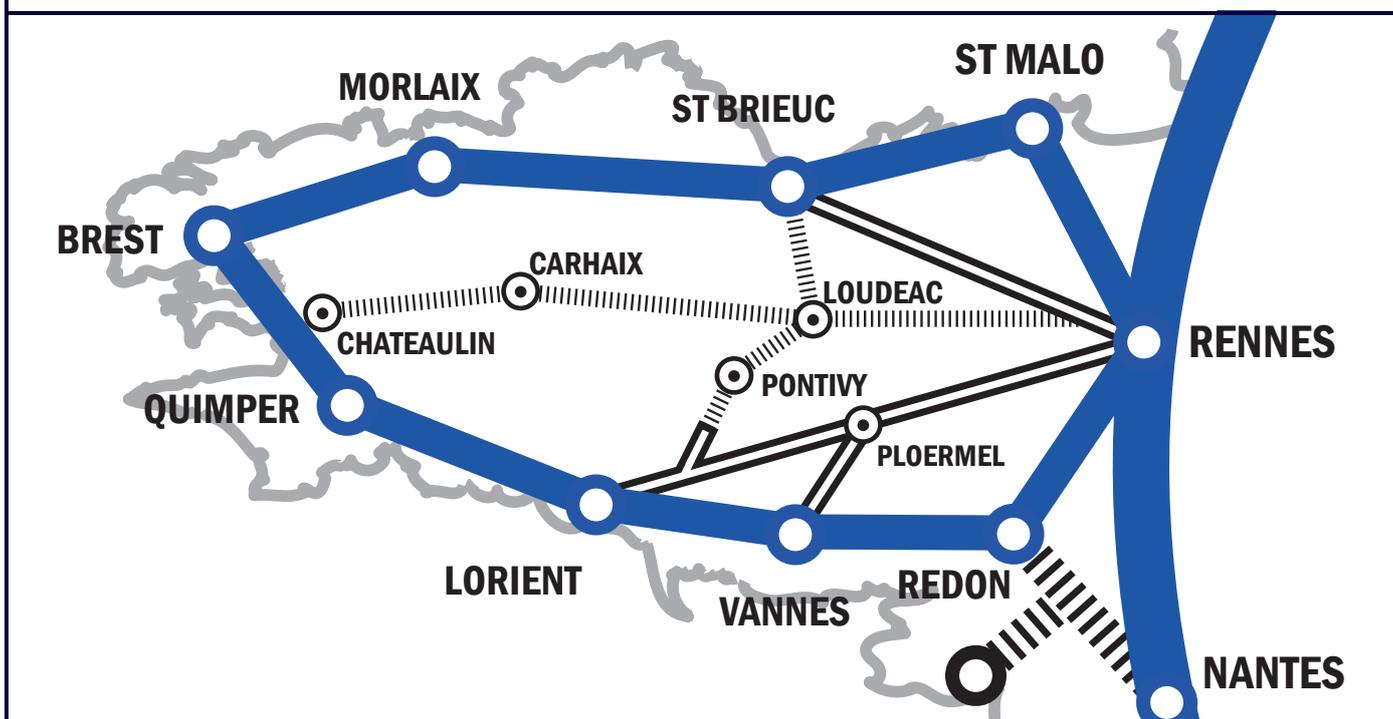
Deuxième boucle : désenclavement par la CIBRA

Notre projet de Circulaire bretonne aérienne (CIBRA), orienté vers le désenclavement intérieur de la Bretagne, propose de réduire de 20 à 50 % la plupart des déplacements interurbains. Inspiré du Swissmetro, un projet élaboré par

l'Ecole polytechnique de Lausanne en Suisse, la CIBRA mettra à un quart d'heure de distance les villes situées sur l'ellipse reliant Rennes, St-Malo, St-Brieuc, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Vannes et Redon. Avec la CIBRA, Brest et Quimper seront à une heure de Rennes.

Une croix autoroutière à l'intérieur de la boucle

La CIBRA sera complétée par un plan « en croix » qui vise la modernisation autoroutière (2x2 voies) à l'intérieur des terres. Partant du nord vers le sud, il s'agit de relier en priorité St-Brieuc à Lorient, via Loudéac et Pontivy (D700, D768) et, d'ouest en est, Châteaulin à Rennes (N164), via Carhaix-Plouguer, Rostrenen, Loudéac et St-Méen. Cette « croix » permettra, avec les doubles voies Rennes-Lorient (N24) et Vannes-Plœrmel (N166) déjà existantes, de disposer d'un maillage autoroutier plus satisfaisant.



Conclusion

Afin d'inciter nos concitoyens à utiliser massivement les transports en commun, dont l'impact est moindre sur l'environnement, la gratuité des transports est sujet à discussion. La Cour des comptes de la région PACA vient de constater que les billets vendus ne couvrent que 17 % des coûts des TER. Ce pourcentage est encore plus réduit, si l'on enlève le coût de fabrication des billets, de la gestion des machines de poinçonnage, etc. On le voit : ce projet menace de changer nos habitudes ! Qui aurait cru pouvoir se rendre de Brest à Lyon en moins de trois heures ? Cependant, notre « double boucle » (LIRA+CIBRA) ne reste qu'une vaste piste de décollage. Elle rendra la Bretagne exemplaire et phare du Nouveau Monde.

Pour en savoir plus :

Révolution des transports : Rennes-Nantes en 20 minutes, c'est possible !
<http://www.solidariteetprogres.org/article6215.html>

Aérotrain « nouvelle génération »

Définition

- Un aérotrain est un train « poids plume » sans roues reposant sur des coussins d'air, une technologie développée dans les années 1960 sous de Gaulle par l'ingénieur français Jean Bertin. Il évolue (« vole ») à grande vitesse sur un monorail en T inversé, construit en surélévation sur pylônes.
- Différents systèmes furent testés pour le mouvoir : des pneumatiques pressés contre la voie centrale, une voie en crémaillère et enfin, un moteur d'avion. C'est avec ce type de moteur (assez bruyant et polluant) que l'aérotrain a établi en 1974 le record mondial sur coussin d'air en se déplaçant à 430,2 km à l'heure (dépassant les 100 m par seconde).

- L'aérotrain « nouvelle génération » que nous proposons aujourd'hui sera, lui, propulsé grâce à un moteur électrique à induction linéaire (sans bruit ni pollution) performant, inexistant en 1974.

Avantages

- **VITESSE.** Il peut aller très vite sur des distances relativement courtes, car sa légèreté lui permet d'accélérer et de freiner avec un effort moindre. Sa vitesse moyenne est donc plus élevée que le TGV, qui est plus lourd.
- **COUTS.** Un moteur électrique linéaire moderne et économique alimente les coussins d'air et la traction. Les coûts de construction de la voie sont nettement (2 à 3 fois) inférieurs à ceux de tous ses concurrents, y compris le tramway. La voie, construite en surélévation sur pylônes, limite fortement l'emprise au sol, une emprise qui atteint 70 à 100 m pour une ligne LGV et bien plus pour une autoroute.



Puisque avec l'aérotrain, les expropriations sont moindres et que son passage ne coupe pas en deux les territoires qu'il traverse, l'aérotrain a toujours bénéficié d'un puissant capital sympathie dans le monde agricole. Les coûts de maintenance de la voie sont faibles, car le véhicule n'a pas de contact physique avec la voie.

Controverse

- L'aérotrain ne fut jamais accusé d'être inopérant, de manquer de fiabilité ou de sécurité. Cependant, sur la base de données truquées, on l'accusa d'être plus cher que le TGV, tant sur le plan de sa consommation énergétique (« un gouffre ») que sur le plan des infrastructures (« incompatibles »). Après quarante ans de progrès spectaculaires dans l'électronique, l'énergie et les matériaux composites, ces accusations tombent. On s'est rendu également à l'évidence que le train à grande vitesse nécessitait sa voie dédiée et des gares adaptées.

Conclusion

- La plupart des Français savent dans leur for intérieur que l'arrêt de l'aérotrain fut une énorme erreur, voire un crime. Ceux qui n'ont pas cherché à savoir estiment généralement que si le projet fut abandonné, c'est qu'il y avait forcément un hic. Comme la mission Apollo sous Kennedy, le caractère prométhéen de l'aérotrain en a fait le symbole d'une époque où penser le futur n'était pas encore tabou. Défendre l'aérotrain, c'est avant tout lever ce tabou.

Pour en savoir plus :

- Aérotrain, Maglev, nucléaire : la leçon de Jean Bertin : <http://www.solidariteetprogres.org/article3891.html>
- Dossier aérotrain sur le site de l'Académie de Rennes : <http://www2.acrennes.fr/cst/doc/dossiers/aerotrain/accueil.htm>

Devenir une région industrielle de pointe

La Bretagne est l'une des régions françaises ayant le mieux maintenu son emprise industrielle, se plaçant au 6^e rang national. Depuis 2000, les emplois industriels bretons ont certes reculé d'un peu plus de 5 %, mais au niveau national, ils ont baissé de 11 % sur la même période. Ils représentent 24 % des investissements des entreprises et 19 % de la richesse bretonne. Notre principal atout est **la qualification de notre main d'œuvre** (la qualification bretonne est supérieure à celle de la France de 5 à 10 points selon les secteurs) et **son fort taux de scolarisation**. Le succès se manifeste dans les diplômes de l'enseignement technique (CAP, BEP, BTS...). La Bretagne dispose aussi **de fortes capacités en matière de R&D** : elle est la 4^e région de France pour les dépôts de brevets.

Les problèmes qui se posent sont cependant typiques d'une économie arrivée à la fin d'un cycle:

- Dépendance vis-à-vis de quatre filières qui représentent à elles seules près de 60 % de l'emploi industriel : l'agroalimentaire (IAA, un tiers de la main d'œuvre totale et plus de 40 % des entreprises), l'automobile, les équipements électriques et électroniques (TIC, fabrication d'appareils électroniques, multimédia, optique et télécom) et la construction navale.
- Surreprésentation de salariés et d'ouvriers travaillant dans des secteurs faiblement rémunérateurs dans les conditions actuelles (agriculture, pêche, agroalimentaire, BTP). Conséquences : une pénibilité du travail préoccupante et un nombre relativement élevé d'accidents du travail.
- Départ des jeunes diplômés les plus qualifiés.
- Déséquilibres territoriaux entre est et ouest, nord et sud, littoral et Bretagne centrale, avec, au centre, une fragilité de nombreux bassins à dominante rurale, axés sur les seules industries agroalimentaires.



- Insuffisance d'investissements extérieurs directs.
- La génération des chefs d'entreprise qui ont fait la Bretagne d'aujourd'hui arrive à l'âge de la retraite.
- Une part non négligeable des entreprises créées disparaît, le manque de repreneurs se fait ressentir dans les secteurs industriel et artisanal, et même lorsqu'il y a des repreneurs potentiels, l'adéquation entre l'offre et la demande est insuffisante.

Bien entendu, c'est aux entreprises qu'il appartient de créer des conditions de conduite du changement anticipatrices. Cependant, la région doit être l'instance qui construit leur milieu de vie et repense les bases mêmes du système productif pour **trouver les principes d'une nouvelle dynamique de**

croissance, d'un nouveau cycle. Elle doit **définir un horizon – c'est notre « second miracle breton » – en donnant une impulsion à la fois plus innovante et plus spécifique à la stratégie régionale de développement économique.** Elle doit pour cela améliorer l'efficacité du dispositif de veille pour détecter les activités de demain, constituer et animer un réseau de correspondants au sein des diverses structures régionales

volontaires, aider à la création d'entreprises dans les secteurs les plus prometteurs et les accompagner. Bref, **la région doit être réellement le pilote de la Bretagne dans une phase de mutation critique**, et non une instance se bornant à coordonner et à promouvoir les intérêts en place. **Elle doit constituer un réel pouvoir face aux banques et aux cartels de l'agroalimentaire et non un acteur de plus.**

La région dispose pour cela de divers organismes qu'elle a créés :

- **l'Agence économique de Bretagne** (ex ARDE, créée en 2006), pour appliquer la stratégie régionale de développement économique, s'appuyant sur deux composantes, **Bretagne innovation** (agence régionale de promotion et de soutien

de l'innovation, en particulier pour les PME innovantes) et **Bretagne international** (agence de prospection d'investisseurs directs étrangers, qui accompagne les entreprises bretonnes dans leurs démarches d'exportation et de partenariat).

- Des pôles d'excellence structurés, dont le 2^e pôle français en matière de télécommunications et les pôles Mer Bretagne, Valorial- L'aliment de demain et compétitivité automobile haut de gamme.

- Le Fonds pour l'innovation en Bretagne, en partenariat avec Oséo-Anvar, et les Contrats pour la performance et le développement de l'emploi durable, avec les réseaux de compétitivité Performance Bretagne et Plato.

- Le Programme régional de création d'entreprises (PRCE)

- Le cercle régional des organismes de financement, piloté par l'Agence économique Bretagne.

Tout ce dispositif, qui a été mis en place au cours de ces dernières années, est extrêmement utile. Toutefois, **il faut l'animer en fonction de notre projet, qui est une révolution dans la production en vue de faire entrer la Bretagne dans le XXI^e siècle, et non aménager le modèle précédent.**

Cela suppose **d'étendre les compétences de l'Agence économique pour en faire un véritable centre de planification indicative régionale et de stratégie industrielle du futur.** L'Agence est dotée actuellement de treize permanents, aux profils et parcours variés, mais aucun ne relevant du domaine industriel, agricole ou agroalimentaire. Ils sont de formation sciences politiques, marketing, sciences humaines, finances ou commerce, mais aucun n'est ingénieur ni technicien. C'est un choix, mais ce n'est pas le nôtre. Notre conviction la plus forte est que la Bretagne de demain ne pourra se résumer à être une terre d'accueil pour les revenus de transfert et de tourisme.

Pour devenir l'économie à technologie avancée qui attirera sur notre territoire les meilleurs, dans tous les domaines, **il faut**

au sein de l'Agence des acteurs de l'économie productive plus que des administrateurs ou des commerciaux, des chercheurs, des ingénieurs et des agriculteurs formés aux techniques nouvelles. C'est ceux-là que nous recruterons en priorité, sans pour autant négliger l'expérience et la compétence des actuels dans leur domaine. **Le tournant doit ainsi être pris, le plus rapidement possible, car le défi des productions et des emplois qualifiés du futur n'est pas pour demain, mais ici et maintenant.**

Les fonctions de veille et d'intelligence économique, de promotion de l'innovation économique et sociale, d'orientation et de suivi des projets d'investissement ainsi que de création et de transmission d'entreprises seront mises au service des orientations du futur définies dans notre projet. Cela ne se fera pas d'un seul coup, mais en identifiant dans tous les secteurs ce qui émerge, et en orientant les pôles d'excellence et les clusters en fonction de ce grand dessein régional.

Celui-ci ne doit pas tomber du ciel, mais être discuté dans un contexte citoyen, électoral et de rassemblement de tous les acteurs du développement : élus régionaux, départementaux et locaux, partis, syndicats, patronat, organismes de développement départementaux et chambres consulaires, chambres d'agriculture.

La Bretagne du futur ne pourra pas être faite par des experts, des administrateurs et leurs instruments statistiques, mais par les partenaires d'une dynamique, inspirés par des éclaireurs dotés des moyens de financement leur permettant de réaliser leur projet (cf. notre argumentaire « *Pour une région inspiratrice* »). L'abandon du désastreux modèle financier, néo-libéral ou dirigé, des quarante dernières années est à ce prix : **une participation citoyenne à la dynamique de l'avenir.** L'alternative est non seulement un effondrement économique, mais une désintégration sociale et une perte de notre vouloir vivre en commun : une barbarie sans repères et sans respect pour l'autre.

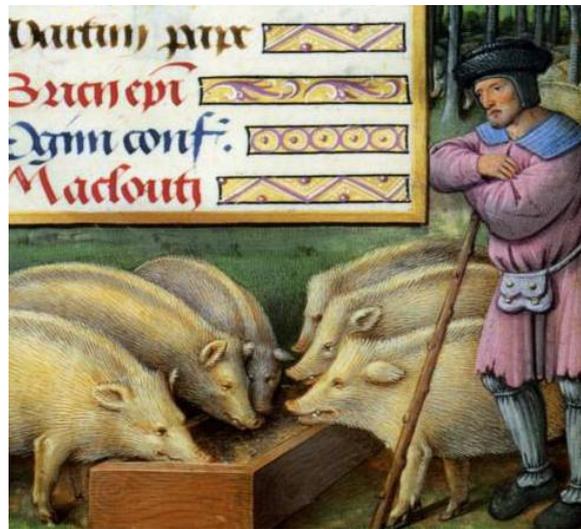
L'urgence agricole : sauver les producteurs et l'environnement

L'agriculture bretonne a été un grand succès du XX^e siècle. Des agriculteurs courageux ont non seulement permis l'essor de la région et l'élévation du niveau de vie de ses habitants, mais ont nourri la France. Aujourd'hui, cependant, ils se trouvent pris en tenailles entre une exigence de rentabilité financière imposée par les géants de l'agroalimentaire, la grande distribution et les grandes banques, qui les oblige à accroître la taille de leurs exploitations et leur productivité, et la contrainte environnementale, qui exige une mer sans algues, une campagne sans odeurs et une production « biologique ».

C'est dans ce contexte que nos agriculteurs ont vu leur revenu moyen baisser de 39 % en un an et les producteurs de lait de 54 % : on assiste à un véritable **démantèlement organisé du monde du travail par les intérêts du « marché »**, en même temps qu'à une mise en cause par des « verts » du « productivisme » qui est imposé aux producteurs pour survivre. Politiquement, on peut dire que les intérêts financiers divisent pour régner, en attisant l'opposition entre producteurs qu'ils entendent garder directement ou indirectement (c'est-à-dire par les prix) sous leur coupe, et « verts », qui sont le plus souvent des résidents en retraite ou préretraite, disposant de revenus extérieurs à la région et entendant légitimement jouir d'une nature correspondant à leurs rêves.

Pour sortir du dilemme, on évoque « la fin du modèle agricole breton », comme si on pouvait négliger le fait que sur 6 % de la surface agricole utile française, la Bretagne représente environ 60 % de la production nationale de porcs, 55 % de celle de poulets, 25 % de celle de veaux de boucherie et 22 % du lait. Cette agriculture représente plus de 170 000 emplois en Bretagne. Quant à l'agroalimentaire, premier secteur industriel breton, il représente 43 % des entreprises bretonnes et un tiers des emplois industriels. Disons-le brutalement : sous prétexte qu'il serait source de pollution ou trop « productiviste », on ne peut

laisser mourir cette part de notre pays comme cela se produirait si l'on ne réagissait pas. Car aujourd'hui, par exemple, 40 % des producteurs de lait se trouveront en faillite si le prix du lait reste au niveau actuel ! Ce scandale politique est le vrai problème. Et **la vraie question : où va l'argent pompé sur la Bretagne et ses agriculteurs ?** Le gouvernement aura-t-il un jour le courage de restructurer toute la filière de l'agroalimentaire, en affrontant les sociétés financières qui intègrent les fournitures pour l'alimentation animale, les élevages intensifs et la distribution, le plus souvent au détriment de l'intérêt des agriculteurs ?



La réponse n'est pas en Bretagne, mais dans les conditions qui depuis plus de 20 ans sont imposées aux producteurs agricoles en Europe et dans le monde.

C'est pourquoi élever le débat est la seule réponse que l'on peut apporter au dilemme. Et c'est en facilitant et en accompagnant cette élévation du débat que la région peut retrouver un nouvel élan.

Redéfinir des prix et une règle du jeu équitable

La situation actuelle, dans laquelle les prix des produits agricoles varient selon les pressions des géants de l'agroalimentaire, de la distribution et de la finance, ne peut continuer. Si l'on continue à livrer les prix aux cartels, on détruira la production.

Il faut donc substituer à la conception de mise en concurrence de tous les agriculteurs du monde et d'abandon de la fixation des prix aux spéculateurs, **une organisation des marchés sur la base de prix justes et stables**, c'est-à-dire de prix permettant de maintenir les exploitations, d'acheter les matériels, de réinvestir et de rembourser les dettes contractées et d'assurer aux exploitants un niveau de vie qui soit en moyenne toujours supérieur à au moins deux SMIC. C'était l'approche de la première politique agricole commune (PAC) et de l'administration Roosevelt aux États-Unis.

C'est l'orientation opposée qui a été depuis choisie par l'Union européenne et au niveau mondial : une dérégulation au profit des plus forts. L'on dira que la région n'y peut rien et que cette question fondamentale dépasse ses compétences. C'est vrai sur le papier, mais dans la réalité **la région peut d'une part se constituer en lobby pour un retour à une juste régulation**, et d'autre part se refuser à être un relais complaisant pour une politique actuelle manifestement injuste et anti-économique. On ne peut laisser jouer les producteurs les uns contre les autres, au détriment de l'intérêt général, à l'intérieur de la France, de l'Europe et à l'échelle du monde.

Il faut arrêter le dumping des produits, comme pour Lactalis dans le domaine laitier, qui a ouvert en Pologne orientale une grande unité de production s'approvisionnant en lait d'Ukraine, ou encore comme l'importation de poudre de lait à prix cassés en provenance de Nouvelle Zélande. Il faut arrêter la lutte de tous contre tous, qui pousse les producteurs de porcs hollandais à investir en Pologne, alors que le porc se trouve en état endémique de surproduction artificielle dans un monde où le pouvoir d'achat des consommateurs baisse ! Il faut stabiliser le prix des céréales, car le coût des aliments représente 70 % du coût de production des éleveurs de porcs.

La solution est un **protectionnisme intelligent**, les Etats retrouvant leur rôle de protecteurs des consommateurs et des producteurs contre l'exploitation financière et la spéculation.

Cela suppose une autre politique européenne et mondiale, autre que celle qui nous a conduits au désastre de la crise. En Europe, il est indispensable de créer les conditions **d'un prix unique, pour arrêter les jeux spéculatifs, et des Offices par produit, pour réguler les marchés.**

La régulation n'est d'ailleurs pas seulement en faveur des producteurs, elle doit servir **la santé des consommateurs.** On ne peut plus tolérer qu'en Bretagne, première région française pour la production laitière, ce qu'on boit s'appelle « lait » mais en a perdu une partie des qualités nutritives. La décomposition du lait cru en fonction de critères de rentabilité immédiate fait perdre au produit une partie de sa graisse et de ses protéines. Dans le beurre et les fromages, on ajoute de la graisse et des protéines végétales. Dans les pays du Sud, on détruit des forêts pour produire l'huile de palme qui les fournit et on assure le profit financier au détriment des producteurs et des consommateurs là-bas et chez nous ! **La région, au nom des producteurs qui ont fait sa richesse, doit entreprendre un grand effort pédagogique d'information et de formation.** C'est notre engagement, **pour créer les conditions d'un soutien**

de l'opinion à une autre politique, cohérente avec notre système de crédit productif public opposé à la catastrophique dérégulation financière actuelle, qui conduit fatalement à une crise alimentaire dans le monde si nous ne nous ressaisissons pas.

Ecologie et agrobiologie

Il n'en reste pas moins que le type d'agriculture pratiqué en Bretagne peut et doit être amélioré, à condition **que la mutation soit progressive et soutenue par des aides publiques à tous les niveaux, y compris celui de la région. Il s'agit de passer d'une agriculture à dominante chimique à une agriculture prenant en compte le sol et l'environnement, non comme un support inerte mais comme un espace vivant : une agrobiologie.**

Le problème le plus immédiat qui se pose est bien entendu celui de la prolifération des **algues vertes** ou ulves dans des baies de faible profondeur et sur les plages. Ces algues se nourrissant de phosphore et d'azote, on accuse l'épandage d'engrais provenant des élevages de porcs et plus généralement l'apport de nitrates provenant des activités agricoles. En même temps se pose le

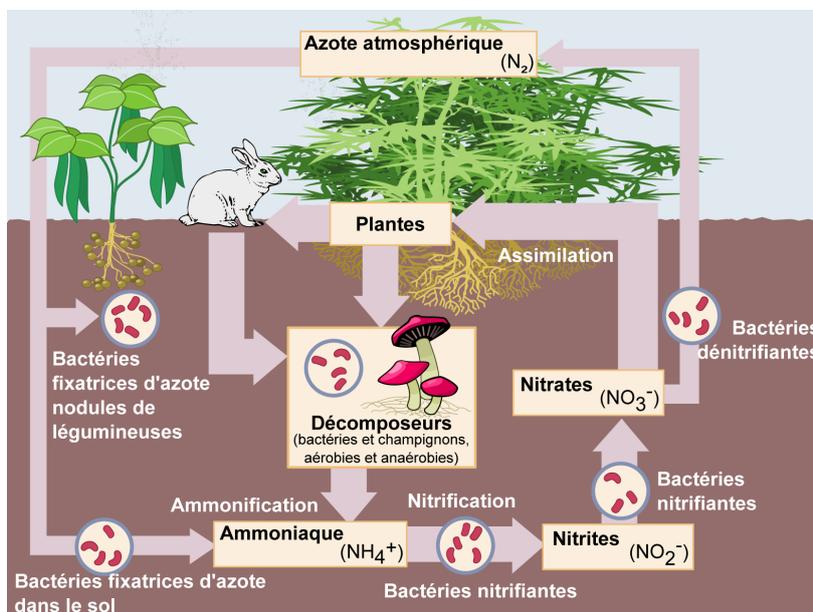
problème de **l'eau** : la teneur moyenne de l'eau en nitrates est passée de 5 mg/l en 1971 à 38 mg/l en 1998 et davantage aujourd'hui, bien au-delà des normes européennes. La Bretagne est dans ces conditions une forte consommatrice d'eau en bouteilles, pour un coût annuel égal à 20 % de l'impôt sur le revenu collecté dans la région !

La solution ne peut pas être trouvée en réprimant, mais en sortant du dilemme

par le haut, avec la coopération de toutes les parties.

A court terme et en urgence, il s'agit, comme le prévoit le rapport interministériel dont on vient de prendre connaissance, **de l'aide publique au ramassage des algues sur les côtes et en mer.** Les communes ne peuvent y parvenir à elles seules ; le problème des aides doit donc être traité aux niveaux national, régional et départemental.

En même temps, en s'inspirant d'expériences déjà effectuées, il faut aider à la mise en place par les communes ou, mieux, communautés de communes, **de plateformes de compostage** en leur attribuant proportionnellement autant de moyens financiers que pour la création de stations d'épuration traitant les déchets urbains et domestiques. **Le stockage des algues vertes dans des bâtiments modulaires équipés de filtres purificateurs d'air** (procédé sans apport d'énergie, sans nuisances et sans danger) est nécessaire. En effet, ramassées mais ensuite jetées dans des décharges à l'air libre, les algues se décomposent comme sur les plages en fabriquant du



sulfure d'hydrogène et en rejetant les nitrates et le phosphore qu'elles ont absorbé sous forme de jus dans les cours d'eau ou directement dans la mer, recommençant le cycle !

Enfin, le comité interministériel s'engage à aider à la **réhabilitation des zones naturelles sur les versants de baies noyées**, en redonnant priorité à l'herbe et non plus au maïs, avec une limitation drastique des apports d'azote. Et il propose la création de 20 **petits centres de méthanisation** produisant de l'énergie et un engrais naturel à partir de lisiers, fumiers et déchets de culture.

Il s'agit d'un ensemble de **mesures qui traitent les effets et non réellement les causes**, sans réelle volonté de **passer à un ordre supérieur**. Nous proposons que notre région, qui a été à l'avant-garde de l'agriculture productive du début des années soixante, basée sur des entrants chimiques, se situe **de nouveau en pointe en adoptant la conception agrobiologique du XXI^e siècle**. L'on utilise habituellement l'expression agrobiologie, mais nous préférons agrobiologique, pour montrer qu'on ne rejette pas absolument la chimie, mais qu'on l'intègre dans une conception supérieure à la lumière des progrès scientifiques effectués sur la nature du vivant.

Tout d'abord, dans l'affaire des algues, **il convient de mieux savoir**, et on en a les moyens avec les techniques les plus modernes. Il s'agit du recours aux **traceurs isotopiques**, qui permettront de déterminer la cause réelle de la prolifération d'algues, sans contestation possible.

Les isotopes sont des éléments dont les propriétés chimiques sont identiques mais qui peuvent différer par leurs propriétés physiques (poids ou masse atomique différents). On introduit ces isotopes non radioactifs ou très faiblement radioactifs en très faibles quantités dans la chaîne du vivant (décomposition, recombinaison...). Par leur présence, ils permettent de détecter au cours d'un processus physique la circulation éventuelle d'un produit. On peut ainsi introduire cet élément traceur sous forme d'urée modifiée (quelques litres) dans, par exemple, le lisier ou les déchets domestiques, et on peut alors suivre son parcours dans l'eau et jusqu'aux algues. Cette expérience, qui devrait être effectuée dans plusieurs sites, permettrait de savoir scientifiquement, en quelques mois, où se trouve la source de la présence des ulves. Ici la science apporte son appui à une conception rationnelle de l'écologie humaine.

Le problème est cependant d'une tout autre ampleur, qui dépasse ce cas particulier. C'est une **relecture du cycle agricole**, par delà la querelle entre productivistes à tous crins et partisans bornés d'un retour au passé.

Qu'arrive-t-il exactement en Bretagne ? Le sol subit une quantité croissante d'intrants chimiques (engrais, herbicides, pesticides...) s'accompagnant d'un lessivage par les eaux

de pluie, ce qui conduit à la diffusion des nitrates et des phosphates, malgré les contraintes de l'épandage (respect des dates, tenue de cahiers d'épandage parcelle par parcelle). Les aides publiques ne suffisent pas pour enrayer le processus. Il faut sortir de cette situation par le haut. En considérant **les sols non comme un milieu inerte sur lequel on répand des choses pour produire aveuglément, mais comme un processus vivant auquel on fournit les meilleures conditions possibles de vie**. C'est une réévaluation de la minéralisation de l'humus à laquelle il faut procéder, redonnant au métier d'agriculteur un sens plus créateur.

Aujourd'hui, si l'on examine les sols traités depuis une cinquantaine d'années avec les outils de la microbiologie, l'on s'aperçoit que les sols agricoles sont trop « resserrés » : la culture en labours profonds avec des apports toujours accrus d'engrais chimiques et de pesticides, leur ont fait perdre leurs populations microbiennes et fongiques, ce qui a induit une perte de nutriments. Sur ces sols rigides, à biomasse appauvrie, les chutes de pluie lessivent les surfaces et entraînent une érosion.

Il est donc nécessaire qu'on **aide les agriculteurs à devenir « médecins des sols » pour les restaurer et les préserver par des techniques respectueuses de leur vie et de leur fonctionnement en tant qu'agro-écosystèmes complexe**. Cela suppose **d'abord une protection de leurs prix et de leurs conditions de production**, comme nous le mentionnons dans la première partie, **car ils ne peuvent pas opérer « le couteau sur la gorge »**. Ensuite, cela suppose **une formation**, à laquelle la région doit participer, en encourageant la réalisation et la diffusion **des méthodes de mesure de l'activité micro-biologique des sols**. Enfin, les agriculteurs, convaincus qu'ils pourront obtenir de meilleurs rendements par une meilleure connaissance et prise en compte du fonctionnement des sols, doivent

recevoir des aides plus conséquentes et plus globales (et non au coup par coup) à la reconversion. Cela comprend la protection des fonds de vallée, la reconstruction des haies et **la culture du sol sans l'éroder**, en le « griffant » plutôt qu'en l'ouvrant par des labours profonds avec épandage excessif de produits y tuant la vie, et les incitations à la conversion en cultures pérennes dédiées à la production de fourrage de haute qualité.

L'azote n'est pas un mal, il est nécessaire à la vie ; le problème est le lessivage. Grâce à la réduction du travail du sol et à la gestion de sa couverture permanente, il est possible de réduire d'environ 80 % le lessivage des nitrates, de supprimer ou de réduire très fortement le ruissellement et l'érosion et de multiplier par 6 la vie biologique sans remettre en cause les normes en vigueur. **Ceci a un coût, qui doit être pris en compte** mais, contrairement aux idées fausses des uns et des autres, le faire est compatible avec un accroissement – relatif – de la production et du nombre d'exploitations, évitant à la fois



le gigantisme et l'abandon.

En même temps, au lieu d'agir au coup par coup en fonction des pollutions, il faut **prévoir un dispositif d'ensemble de traitement des déchets**. Cette politique innovatrice de **valorisation** doit transformer les déchets en ressources grâce aux innovations technologiques. Ici encore, les progrès de la science doivent servir une écologie humaine car il n'est pas d'issue qui ramène au passé.

La généralisation de la **couverture étanche des fosses à lisier** et plus généralement des déjections animales, avec valorisation du biogaz, doit être favorisée. Un projet exemplaire est celui de GEOTEXIA, à Saint-Gilles-du-Méné (Côtes d'Armor), car il a associé tous les partenaires du département. Le projet est basé sur le principe « aucun rejet et valorisation du tout » : **méthane, éléments fertilisants solides exportables vers les régions céréalières ayant besoin d'engrais azotés, eau purifiée obtenue par osmose inverse**. L'utilisation des larves d'*hermetia illucens* pour le recyclage des déchets d'origine animale ou végétale doit être examinée de manière plus systématique. La chaudière qui tourne à la graisse de chaudins dans l'andouillerie artisanale de Plélan-le-Grand est un autre exemple d'association des compétences de la région. De tels projets ne doivent plus être l'exception ou apparaître en ordre dispersé ; **un plan d'ensemble régional** est nécessaire et permettra des économies d'échelle.

Pour les algues, **le pôle européen du pays léonard doit être utilisé à fond**. Le Centre d'étude et de valorisation des algues et la station biologique de Roscoff visent ainsi à créer des micro-organismes qui produisent des enzymes capables de découper les ulvanes naturellement, afin d'en fournir les morceaux exploitables, particulièrement en cosmétologie (acides uroniques, rhamnose, molécules sulfatées). Ici aussi, le principe doit être la valorisation plutôt que la destruction. Pour les algues permettant d'aboutir à une gamme de produits pour un usage à domicile, il faut passer d'une méthode de cueillette à la culture, comme dans les pays asiatiques. Cette maîtrise de

la vie et son intégration dans des processus utiles à l'homme est le principe par lequel aborder toutes les mutations auxquelles on doit faire face.

Encore faut-il **une organisation des rapports sociaux correspondant à cette ambition**. C'est ce que doit favoriser la région, en **organisant des synergies et un véritable pilotage**.

Alors la Bretagne pourra devenir un pôle d'alimentation. Tout d'abord en mettant en place un **pôle universitaire d'excellence sur la valorisation de l'agriculture, en associant les fermes à la formation et à la recherche**. Ensuite **en associant chaque année, comme cela se fait au Canada, agriculteurs, industriels de l'agro-alimentaire, collectivités territoriales, partenaires sociaux, acteurs de la politique de l'emploi à une fixation des objectifs : sols occupés, production et méthodes**. Là pourraient être discutés les prix souhaitables, les quotas saisonniers, les emplois à créer (installation de 2000 à 3000 nouveaux exploitants), politique de reconquête foncière pour éviter l'exclusion de l'agriculture par un tout résidentiel, valorisation des déchets, création de bourses d'échange et de partage des semences, développement des CUMA au-delà des instruments de récolte, positions à prendre à l'échelle européenne et mondiale...

Notre projet rejette le fait que l'agriculture devienne un secteur en contraction permanente jusqu'à se réduire à une activité pratiquement sans travailleurs. Nous nous engageons à ce que l'agriculture bretonne alimente la Bretagne, la France et l'Europe, avec des méthodes renouvelées, et crée des emplois qualifiés. Pour créer ces emplois, les jeunes doivent pouvoir s'installer sur des sols à des prix accessibles. Il faut donc d'urgence, pour le permettre, créer un **office foncier régional**.

Un grand dessein agricole et agro-alimentaire pour un nouveau miracle breton : c'est notre combat face à un monde qui se désintègre, où les miracles du travail et de la réflexion humaine sont devenus nécessaires pour assurer un avenir.

Pour une vision à long terme de la pêche et de l'aquaculture

La demande de poisson croît en France, plus vite encore que dans les autres pays européens. Les Français en consomment chaque année environ 24 kg par habitant, dont seulement 12 à 15 % proviennent de l'aquaculture. Les consommateurs demandent de plus en plus des produits déjà élaborés et non du poisson frais, ce qui pose le problème de la transformation. Il y a, dans ce contexte de développement de la consommation, une diminution constante des apports par la flottille nationale (notre déficit commercial des échanges de poisson dépasse 400 000 tonnes) et il n'y a pas eu de création d'entreprises piscicoles en France depuis 1997, car les délais requis pour obtenir les droits d'exploiter sont trop longs et les coûts de plus en plus dissuasifs. Il s'agit là d'un véritable scandale économique et humain.

La Bretagne souffre particulièrement de cette crise, car elle est la première région française pour la pêche (43 % du volume des ventes, 6000 marins pêcheurs sur les 24 000 en France et environ 1500 bateaux de pêche, dont 80 % inscrits en petite pêche ou pêche côtière). Le niveau de vie des pêcheurs baisse en même temps que se produit une surexploitation des ressources halieutiques dans une course en avant pour la survie.

Dans ce domaine, la région dispose de peu de compétences pour agir directement. Cependant, elle peut intervenir indirectement et en faisant valoir son **droit à l'initiative** en faveur d'un élément fondamental de la vie économique bretonne.

Les résultats de la Politique commune de la pêche, définie en 2002, sont, de l'aveu même de la Commission européenne, désolants : « *L'ensemble des objectifs arrêtés en 2002 pour garantir la viabilité des pêcheries n'a pas été atteint* ». Aussi, la Commission a lancé en 2009 un grand débat public sur la pêche visant à une réforme de cette politique commune. Le rapport définitif sur la consultation (Livre vert) sera présenté en mars 2010 et l'évaluation devrait être prête à l'automne.



Beaucoup voient les choses se dérouler au-dessus de leurs têtes, malgré toutes les réunions ou assemblées organisées, et pensent que « *tout est planifié pour faire disparaître à petit feu le secteur de la pêche en France* ».

Nous répondons qu'il faut faire autrement, en **mobilisant tous les moyens de la région**. Cela suppose une **vision à long terme et une volonté politique**. Pour nous, l'avenir c'est la **protection des flottes côtières artisanales (poisson de proximité et de qualité)** ; l'extension des efforts contre la **pêche illicite non déclarée** ; le **maintien de la pêche hauturière avec des méthodes plus respectueuses des ressources futures (conservation des espèces)**, à condition d'établir

un **juste prix du poisson, comme pour l'agriculture** ; la **traçabilité de la production tout au long de la chaîne commerciale** ; l'**implantation des usines de transformation près des lieux de débarquement et une politique volontariste de soutien à la pisciculture marine, y compris avec des aides au développement de fermes marines loin de la frange côtière**. Face à la demande croissante de poisson, nous sommes convaincus

qu'il est impossible d'envisager l'avenir de l'aquaculture sans faire référence à la pêche, et réciproquement.

L'**impératif de protection** doit être appliqué contre ceux qui se déplacent avec de véritables usines flottantes détruisant l'Océan, comme s'il était un milieu où l'on peut prélever quasiment sans limites. Pour lutter contre ces pratiques dans les eaux bretonnes, il nous faut une organisation de gardes-côtes familiers de notre environnement pour faire appliquer les réglementations. Il faut aussi lutter contre l'importation des produits issus de ces pratiques.

Le **juste prix du poisson** doit découler d'une nouvelle approche européenne qui ne soit pas basée sur la concurrence sauvage et trop souvent faussée. Notre région doit être en pointe pour défendre cette approche, la seule compatible avec une réduction temporaire des prises, accompagnée

d'une amélioration du niveau de vie des pêcheurs.

La traçabilité suppose **un label qualité et d'origine**. Nous pensons qu'il doit être unique pour la Bretagne et nous aimerions l'appeler « *Poisson marin Bretagne* ». Cependant, c'est un domaine où les intéressés sont plus compétents que nous et doivent faire valoir leurs idées.

Le nouveau type de pêche à mettre en place devra assurer à tous, répétons-le, les meilleures conditions d'exercice de leur métier, notamment en ce qui concerne le prix du carburant. Celui-ci devra être défini en fonction du juste prix du poisson, et non en être comme aujourd'hui totalement découplé.

Une planification indicative à long terme doit être mise en place, pour définir les objectifs de pêche, les rapports pêche marine-aquaculture, les contraintes environnementales et de développement économique. La région doit **fixer l'horizon**, notamment pour encourager les travaux interdisciplinaires (biotechniques, environnementaux et socioéconomiques).

L'aquaculture doit pouvoir enfin démarrer en Bretagne, et les aquaculteurs être acteurs à part entière de l'aménagement du littoral et des nouveaux espaces marins éloignés des zones côtières, où pourront s'implanter des fermes marines. Une aquaculture responsable (norme iso 14001) doit être encouragée, et l'accélération des travaux Ifremer-Inra sur la substitution des huiles et farines de poisson par des produits d'origine végétale et les algues (UMR-Nuage Inra-Ifremer, dont fait partie Ifremer Brest), doit permettre de résoudre

les problèmes de rejets. L'accessibilité aux sites aquacoles doit être facilitée par un **zonage préalable des espaces favorables à l'aquaculture, qui permettra** d'accélérer le traitement des dossiers AECM (autorisation d'exploitation des cultures marines) et ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), en rendant notamment les études d'impact moins coûteuses. La France étant en très bonne position pour les écloseries, l'objectif serait de parvenir à **un circuit intégrant la bordure côtière (écloserie, pré-grossissement, base à terre d'exploitations off shore) à des sites à quelques kilomètres de la côte (cages de grossissement off shore)**. L'avantage en est une moindre dépense d'énergie et un meilleur contrôle de l'environnement.

La région doit soutenir l'adoption d'une **loi d'orientation pour la pisciculture, essentielle pour l'avenir de la filière poisson en France**, en s'inspirant des exemples asiatiques et de la réactivité de la filière norvégienne.

Notre but est de sauver la pêche bretonne en valorisant le métier et de promouvoir en même temps des activités durables, non saisonnières, contrebalançant le poids excessif du secteur touristique, contribuant à l'aménagement du littoral et rééquilibrant le tissu économique local.

La région doit ainsi devenir un « *nid d'idées* » qui enrichissent un débat fondamental pour notre avenir alimentaire et le maintien de ce qui est porteur de futur dans nos traditions.

Urgence sociale, urgence jeunes

Nous savons que la Bretagne figure parmi les premières régions victimes du désœuvrement et des comportements à risque (20 à 30 % au dessus de la moyenne nationale) ; qu'elle détient un triste record concernant l'alcoolisme et la dépression chez les jeunes, ou la consommation et la circulation de drogues.

Ni les faibles dispositifs d'aide au niveau psychiatrique et social (ce qui est un problème national), ni l'environnement urbain (rues baptisées « *de la soif* » à Rennes, pont dit « *des suicidés* » à Brest), ni les choix culturels (promotion de festivals tels les *Vieilles Charrues*) ne sont une solution ; et cela ira empirant avec les politiques gouvernementales d'austérité.

Nous proposons donc que la politique culturelle et sociale s'organise selon **un plan d'ensemble cohérent**, qui mette à contribution tous les acteurs sociaux et tous les citoyens. Elle ne doit plus seulement consister à promouvoir des infrastructures et du patrimoine (bibliothèques, musées, etc.) ou en initiatives et manifestations culturelles « à consommer » quelles qu'elles soient et selon « l'air du temps » (même si nous défendons l'importance accordée par le Conseil régional aux dispositifs permettant l'irrigation culturelle de la région : promotion des métiers du spectacle, soutien aux communes pour la création et l'enrichissement des bibliothèques, etc.). La culture ne doit plus être considérée comme un divertissement, mais comme un pilier fondamental de l'avenir et du développement de la région et des citoyens. Cela suppose que le Conseil régional engage une réflexion « épistémologique » et s'engage. Ainsi, **nos jeunes redeviendront « assoiffés » non de bière, mais**

de créativité et de projets ! Pour recouvrer l'estime de soi, il faut que la société ait confiance en notre capacité à créer notre avenir, à être **les bâtisseurs de notre région et de notre nation, et non les consommateurs d'un présent imposé de l'extérieur.** Et particulièrement pour les banlieues.



La question de l'identité de la Bretagne se pose alors. Préparer notre avenir suppose de comprendre notre histoire. Pourtant, noyée dans un monde surmédiatisé, formaté et sans repères, la jeunesse tend depuis quelques années à se réfugier dans le regret du passé et le repli sur soi, en même temps que le rejet de l'Etat et du progrès. Ces derniers, et on le comprend, sont en effet associés aux politiques actuelles, dans lesquelles l'argent et l'austérité ont pris le pas sur l'humain, et les industries en otage. S'il est bon que les Bretons soient sortis du « complexe de Bécassine » (effacement et victimisation) et soient à nouveau fiers de leur région, ils sont malheureusement *victimes* d'une instrumentalisation médiatique et politique : celle-ci, par la promotion du traditionalisme, les enferme dans un passé

idéalisé, qui les pousse à un écologisme sans issue et une forme de mélancolie. Il est alors fondamental de **recréer une culture de la recherche de la vérité historique et non de la consommation fantasmagorique de folklore** (légendes de la ville d'Ys, Merlin, druidisme, etc.).

Identifier les origines du « régionalisme » et leur rapport étroit avec le mouvement romantique aristocratique européen, puis avec les défenseurs de l'idéologie fasciste, sera crucial (voir

Morvan Marchal, Yann Fouéré, Roparz Hemon, etc.). Citons leur héritage aujourd'hui dans le *Conseil des Trente* lancé par MM. Bolloré, Guillemot et Pinault, poussant tant à la mise en place d'une gouvernance mondiale qu'à un indépendantisme breton. Patrick Le Lay a été et demeure une figure de proue de ce mouvement, sans doute pour occuper le temps de cerveau libre de ses victimes médiatiques ! Notre projet est au contraire d'inspirer, pour que tous puissent devenir les acteurs d'un changement vers une société meilleure pour la France et le monde, en redécouvrant ceux qui, dans le passé, portèrent le flambeau que nous devons reprendre. N'oublions surtout pas que **la Bretagne a souvent été un catalyseur de progrès !** Ne citons que le colonel Armand ayant mené la guerre en Amérique aux côtés de Washington, Jacques Cartier, l'abbé Bridel combattant pour la classe ouvrière, les pêcheurs de l'île de Sein entrant en Résistance en 1940 et le « clan » Joliot-Curie Curie passant ses vacances à l'Arcouest...

Cela ne doit pas être imposé par le haut, mais par une démarche interactive, particulièrement chez les jeunes. Nous proposons donc un travail de lobbying et de coordination via notamment la Direction régionale des affaires culturelles, à travers des appels à projets auprès du Conseil général, des municipalités, organismes, associations, lycées et universités (en fonction des champs de compétences attribués à ces derniers). Cela pour :

- Pousser un travail d'investigation et de pression sur le gouvernement pour une meilleure prise en charge au niveau social et psychiatrique. Cela concerne **les politiques sociales d'urgence**.
- Développer le rôle et l'intérêt des jeunes pour le devenir de leur propre génération. Les pousser à contribuer aux campagnes de prévention sur les comportements à risques (alcool, drogue, sida, etc.) au sein des universités, lycées et quartiers en difficulté. Les faire s'interroger **sur les causes et les solutions à la dépression et la délinquance**. Permettre d'engager une réflexion autour du rôle qu'y joue la culture, et notamment celle du « divertissement » et du virtuel (festivals de musique rock, tecknivals, très présents en Bretagne ; centres de jeux vidéos, culture internet, etc.) reconnus par les jeunes eux-mêmes comme étant un palliatif à l'ennui et au malaise social.
- Aider à cet effet les municipalités à recréer **une culture de la découverte, de la créativité et de la citoyenneté**, en redonnant un élan aux maisons de la culture, notamment dans les quartiers en difficulté. Y impulser des questionnements comme : « Qu'est-ce qu'une véritable culture citoyenne ? la culture et l'art furent-ils toujours ceux que l'on a aujourd'hui ? Qui doit les promouvoir et comment ? » ; cela accompagnant **une recherche et une redécouverte de l'histoire culturelle**

de la France et de la Bretagne, du point de vue de leur contribution au progrès intellectuel et moral, de la préhistoire à nos jours. Faire redécouvrir aux jeunes pourquoi la culture classique y a joué un rôle et le doit encore, en quoi la notion de beauté doit être retrouvée. La redécouverte du théâtre classique et du chant choral polyphonique comme moyen d'éducation « esthétique » serait en même temps un moyen d'intégration sociale et de découverte de ses propres facultés créatrices.

• **Notre projet de musée Kepler-Vernadski serait un centre d'impulsion.**

• Concrétiser le fruit de ce « travail » de redécouverte en aidant les jeunes à promouvoir plus de manifestations et de festivals, préférant le théâtre et la musique classiques à la musique-bruit et à « l'art » qui se revendique lui-même comme décadent. Les faire participer (sous forme d'animations, ou de contribution au choix des livres, etc.) à **l'amélioration des musées, bibliothèques, lieux culturels, à l'accessibilité au patrimoine**, etc.

• Les faire participer dans la mesure du possible, et à travers la transmission de ce que nous avons évoqué ci-dessus (en particulier le chant choral, le théâtre et la peinture), au **processus de réinsertion des personnes en difficulté** (jeunes délinquants, personnes en isolement social, handicapés, patients d'hôpitaux ou de structures psychiatriques, particulièrement les unités pour les jeunes), via également **le sport et les chantiers d'insertion**. Nous voulons qu'ils contribuent à la réinsertion et à la réhabilitation des prisonniers, pendant l'accomplissement de leur peine et à leur sortie de prison, en s'inspirant de l'expérience des pays d'Europe du nord et du programme Genepi. Enfin, qu'ils participent à **l'amélioration de la vie dans les maisons de retraite**. Qu'ils redéveloppent ainsi un sentiment citoyen et une cohésion sociale et transgénérationnelle.

• Tout cela doit s'inscrire dans une politique de *responsabilisation*. Nous proposons de mettre à contribution le Conseil régional des jeunes (CRJ), en élargissant le champ de ses responsabilités. Nous voulons également que celui-ci engage avec les habitants et les municipalités une réflexion autour du **devenir** de la région : réhabilitation du patrimoine, des villes détruites et mal reconstruites après la guerre, tant au niveau architectural que « social et culturel » : comment faire revivre des centres villes désertés, devenus mal fréquentés ou en dégénérescence ? Idem, les engager dans une réflexion autour de la réhabilitation des banlieues.

Contre la culture de l'utilitarisme et du malthusianisme, ces projets, que nous voulons alimentés par d'autres idées venant des citoyens, doivent contribuer à recréer une culture de la vie, de la responsabilité, et de l'avantage de l'autre...

Formation professionnelle : relever le défi des injustices et des mutations économiques

La formation professionnelle est l'une des compétences fondamentales des régions. Le défi qu'elle doit relever est double : fournir une seconde chance à ceux qui ont manqué la première, c'est-à-dire **corriger les injustices sociales, et en même temps fournir les emplois qualifiés nécessaires aux légitimes mutations économiques**. Ainsi la nature de la formation ne peut être séparée de l'objectif de notre projet pour la Bretagne de demain, à laquelle tous doivent participer. Le droit à la formation doit devenir **un droit universel reconnu à chacun et exerçable pour des métiers de l'avenir**.

Trois insuffisances graves apparaissent aujourd'hui partout en France :

- Ce sont les personnes déjà les mieux formées qui bénéficient le plus des formations. Pour deux raisons : d'une part les donneurs d'ordre que sont les entreprises forment ceux dont elles ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui sont déjà formés et qu'elles entendent perfectionner ; d'autre part, les travailleurs déjà qualifiés sont mieux au courant des formations et ont plus d'appétence pour en bénéficier.
- Les formations sont trop axées sur des logiques de branche, et non interprofessionnelles.
- Les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) sont organisés par branche, et servent trop souvent de moyen pour obtenir la bienveillance des syndicats du fait de l'insuffisance du système « officiel » de financement de la vie syndicale.

En Bretagne, conformément à notre projet, notre but est au contraire d'intégrer tout le monde dans un processus créateur avec **un esprit pionnier**.

Nous y disposons pour cela de plusieurs atouts. Il s'agit :

- de l'**Agence économique de Bretagne**, qui doit donner le la économique en définissant non pas une Bretagne du tourisme-hôtellerie-résidentiel-services, mais une Bretagne de la connaissance et des technologies de pointe industrielles et agricoles, celle de notre « second miracle économique breton ».

- de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (**DRTEFP**), qui coiffe le secteur.
- du **GREF (Groupement d'intérêt public emploi formation)**, financé par l'Etat et le Conseil régional, qui est l'instrument pour faciliter la cohérence et la pertinence des politiques publiques en matière de formation professionnelle et d'emploi. Il fournit son appui aux **acteurs régionaux**, aux **Maisons de la formation professionnelle** et aux **Maisons de l'emploi**. Il informe et assure la sécurisation des parcours professionnels, participe à la validation des acquis de l'expérience (VAE), organise des actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi en situation de handicap, lutte contre l'illettrisme et suscite des Ateliers des savoirs fondamentaux.
- pour les emplois de demain, l'on dispose des plans régionaux de développement des formations (**CPRDF**), tandis que les Fonds paritaires de sécurisation des parcours professionnels (**FPSPP**) favorisent une intégration « durable » des demandeurs d'emploi et des salariés en difficulté.

Le problème n'est donc pas l'existence d'organismes, mais la définition politique de leur fonctionnement et leur coordination avec un pilotage de projet.

Il faut tout d'abord définir les priorités.

I – Les secteurs prioritaires devront être les technologies de pointe associées à nos projets de transports (aérotrains, voitures électriques, conversion du secteur automobile...), le nucléaire de la quatrième génération, l'agrobiochimie et l'espace maritime. Or si l'on examine aujourd'hui ce qui est offert par exemple par le CLPS, le premier organisme de formation privée en Bretagne, ou la Faculté des métiers (Rennes-Bruz), l'on s'aperçoit que leur priorité va aux services, au commerce, à l'hôtellerie-restauration, la bureautique, l'artisanat, la propreté, hygiène et sécurité. Loin de nous l'intention de nier l'utilité de ces formations, mais à elles seules, elles ne peuvent constituer la base pour une Bretagne du futur. Il y a donc un changement d'orientation à effectuer, qui ne peut venir que d'un engagement du Conseil régional. Les services devront alors être intégrés dans un

essor industriel et agrobiochimique, et non constituer un modèle en soi.

II – Les bénéficiaires prioritaires de cette formation doivent être ceux qui en ont le plus besoin : les jeunes insuffisamment qualifiés, les chômeurs de longue durée, les femmes cherchant un emploi après leur maternité et tous les salariés en difficulté d’insertion. Cette politique signifie une rupture avec l’actuelle, qui doit être vue comme un engagement fondamental par tous les organismes impliqués.

III – Pour pouvoir le faire, il faudra procéder, en Bretagne comme dans toute la France, à trois choses. La première est de soumettre les organismes de formation à un réel contrôle de compétences et de parcours. La région doit s’appuyer sur l’Office professionnel de qualification et des organismes de formation (OPQF), en renforçant ses moyens, pour mieux évaluer. La seconde est de **fournir à chaque salarié un droit à la formation attaché à sa personne, garanti par la région**, soit sous forme d’un compte d’épargne-formation, soit d’une cotisation sociale gérée par un organisme paritaire. La troisième est, pour éviter les combinaisons actuelles et toute tentation de dépendance à l’égard d’intérêts privés, **que la puissance publique participe officiellement au financement des syndicats.** L’Etat et les régions doivent débattre de ce point socialement fondamental.

IV – La formation devra être, conformément aux orientations définies par les Ateliers de la formation professionnelle, **organisée sur une base interprofessionnelle « ouverte »**, et non plus strictement par branches.

Cette politique doit être épaulée par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (**GPEC**), dont les diagnostics doivent accompagner les plans de formation, mieux préparer aux mutations et permettre d’établir **une carte des métiers et de leur évolution prévisible, suivant les grandes lignes du passage d’une économie financière prédatrice à une**

économie au service de la création humaine. Cette gestion se fera, bien entendu, en coordination avec l’Agence économique de Bretagne, dont les missions seront redéfinies.

Enfin, pour donner une chance nouvelle à ceux qui ont subi de plein fouet les effets de la crise et d’une société destructrice des capacités créatrices humaines, deux possibilités doivent être également utilisées par la région dans le contexte que nous venons de définir.

La première est une participation au comité stratégique de l’Agence spécifique qui doit être mise en place pour gérer le **service civique** (la loi vient d’être adoptée par les députés le 4 février). La région peut, par exemple, organiser **des centres de formation professionnelle pour le service civique, recevant les jeunes en grande difficulté d’insertion ou victimes d’addictions incapacitantes.** Un milieu à l’écart de leur environnement habituel, dans lequel ils bénéficieront d’un suivi spécifique, constituera un point de départ pour leur réintégration, surtout si des retraités sont associés à leur tutorat dans une société qui ne soit plus déterminée par le gain immédiat mais par le service des générations futures.

La seconde concerne les **Ecoles de la deuxième chance (E2C)** lancées en 1996, dans lesquelles chaque jeune participe en alternance à des cours magistraux à l’école et à des stages en entreprise. La région devra davantage s’associer à l’Etat, aux départements, aux chambres consulaires et à l’Europe pour mettre en place ces écoles, elles aussi associées au projet d’ensemble de la région.

La politique de formation professionnelle, devons-nous dire en conclusion, n’est pas une chose en soi. Il faut qu’elle **constitue un ensemble**, avec un projet politique, qui est ce que nous proposons. Ainsi, par exemple, améliorer l’offre de transport dans les territoires favorisera la mobilité et l’intégration professionnelles. Car tout se tient.

Un musée Kepler-Vernadski pour la Bretagne

Un musée de la découverte

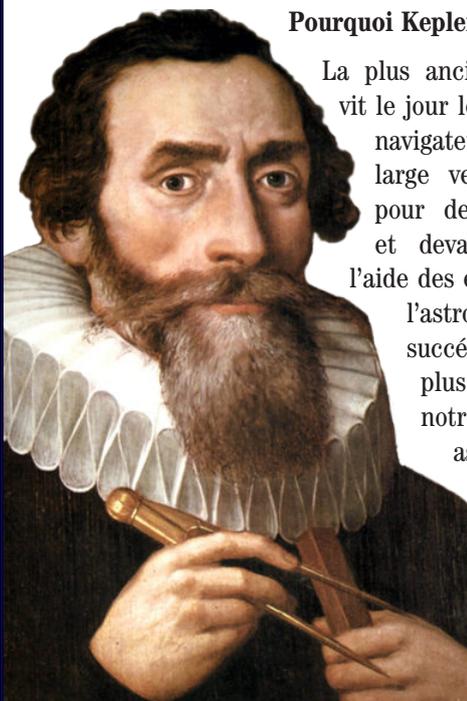
Nous voudrions proposer pour la Bretagne un musée de la découverte Kepler-Vernadski, dont le but serait d'éveiller chez les plus jeunes de Bretagne et d'ailleurs, ainsi que chez les moins jeunes, la joie collective de la découverte dans la science et l'art par un biais pédagogique interactif. En reprenant le principe du Palais de la découverte, que Jean Perrin et Paul Langevin ont conçu à cet effet, faire participer le public à une série d'expériences cruciales afin que soit revécue pour chacun l'expérience passée du découvreur. Ce musée interactif viserait notamment à forger dans l'esprit des citoyens un véritable sens d'identité à travers l'histoire des idées, dans l'astronomie et la science du vivant ainsi que d'autres domaines, permettant à tout citoyen de prendre pleinement conscience de ses pouvoirs créateurs et de sa responsabilité à transmettre cette créativité pour le meilleur des générations à naître. Il serait ainsi en quelque sorte la source de lumière d'une Bretagne « phare du nouveau monde ».

Pourquoi Kepler et Vernadski ?

La plus ancienne des sciences vit le jour lorsque les premiers navigateurs prenaient le large vers d'autres terres pour de longues périodes et devaient se guider à l'aide des étoiles. Ainsi naquit l'astronomie, qui vit se succéder certains des plus grands esprits de notre histoire. Parmi ces astronomes du passé, **Johannes Kepler, astrophysicien allemand** du XVI^e - XVII^e siècle, révolutionna cette science

en découvrant le véritable principe physique de gravitation universelle, principe organisant de manière harmonique le système solaire comme un tout. Il fut l'un des rares à laisser, à travers ses oeuvres *le Secret du Monde*, *l'Astronomie Nouvelle* et *l'Harmonie du monde*, tout le processus de sa recherche. Quoi de plus naturel donc, pour cette région qu'est la Bretagne où **la mer** a toujours joué un si grand rôle, que de fonder un musée qui permette aux citoyens de revivre l'histoire de ces premiers navigateurs et redécouvrir comment l'homme, très vite, put acquérir un sens de l'universel en regardant le ciel pour se repérer et en investiguant l'univers dans son ensemble ? Rendre compte de la méthode scientifique de Kepler par des moyens pédagogiques actifs, tels des animations interactives dans un planétarium et des observations en temps réel par des télescopes, serait un des objectifs de notre musée de la découverte. D'autre part, les visiteurs pourraient profiter, lors de leur passage, d'une croisière nocturne sur un navire afin d'expérimenter la navigation et les problèmes des mesures en astronomie, retraçant ainsi le parcours intellectuel de ces premiers navigateurs.

La découverte de la nature et de la vie est aussi une des grandes expériences qui forgent l'enthousiasme et le caractère dès le plus jeune âge. **La terre**, et le monde biologique en général, sont des domaines qui ont leur importance en Bretagne, car se posent actuellement de véritables problèmes d'harmonisation entre la vie terrestre transformée par le monde agricole et la vie marine. Le **biogéochimiste ukrainien Vladimir Vernadski** (1863 - 1945) peut être d'un grand secours pour voir quelle approche nous permettrait de mieux connaître le rapport étroit entre le domaine du vivant et l'activité humaine issue du pensant. Permettre de rendre compte de l'évolution de la vie et la transformation des sols géologiques par l'activité du vivant comme principe d'organisation global, mettre en évidence le rôle du pensant, non pas comme agent déstabilisateur d'un soi-disant équilibre naturel, mais comme catalyseur bien plus efficace du développement sans cesse en devenir du vivant par l'aménagement du territoire, voir le sol et la mer comme des êtres vivants à part entière et mieux les développer par cette approche, voilà ce que notre musée



devrait inspirer aux citoyens.

La question culturelle et pédagogique

L'éveil à la découverte ne peut pas se faire par une accumulation de connaissances mortes et figées sans correspondance avec le contexte historique dans lequel elles ont eu lieu. **C'est par le jeu et en revivant l'expérience et le processus de recherche que cela devient possible.** En s'inspirant par exemple des différents modules et cycles élaborés par l'organisme « La main à la pâte », ou bien des expériences préconisées par Marie Curie en terme d'enseignement, il serait possible de bâtir une véritable pédagogie autour de l'astronomie, de la science du vivant et bien d'autres domaines, par **des ateliers expérimentaux où participerait le public.**

La question musicale, à travers les travaux de Kepler sur l'Harmonie du monde, sera aussi abordée dans notre musée. Les enfants et leurs parents pourraient ainsi découvrir quelle approche scientifique est nécessaire à l'élaboration de la gamme musicale par la géométrie physique, en organisant des ateliers d'écoute de différents instruments et montrant l'importance qu'il y a à comprendre ces principes physiques musicaux dans la fabrication de ces mêmes instruments et dans la voix humaine du chant bel canto. Dans ce cadre,

notre musée devrait avoir aussi la possibilité d'organiser des concerts classiques, où le public pourrait assister à différentes interprétations de grandes oeuvres de Bach, Mozart, Beethoven et pouvoir les comparer publiquement. La même œuvre, par exemple, pourrait être jouée par plusieurs exécutants, permettant au public de comparer les différentes approches, et donc de voir l'œuvre comme une dynamique vivante et non comme un objet fixe.

De la Bretagne à l'international

Des partenariats organisés par la Région devraient être établis entre notre musée, l'Académie des sciences russe, l'Institut Vernadski et d'autres instituts internationaux, en Asie et en Amérique. Y organiser des séminaires sur la science entre étudiants russes, français et d'autres pays, mettre en évidence les rapports étroits que la France a pu avoir par le passé avec d'autres nations sur les questions scientifiques majeures deviendrait une des politiques de ce musée. Il ne devrait pas être uniquement un lieu de tourisme mais plus une aire de rencontre entre scientifiques, chercheurs de plusieurs horizons, et tout individu curieux de découvrir l'histoire des sciences, élevant ainsi chacun au statut de citoyen du monde.

Pour en savoir plus :

Le site du mouvement de jeunes avec des animations pour suivre Kepler dans les pas de sa découverte :
http://www.lymfrance.org/lymfrance_Kepleraccueil.php

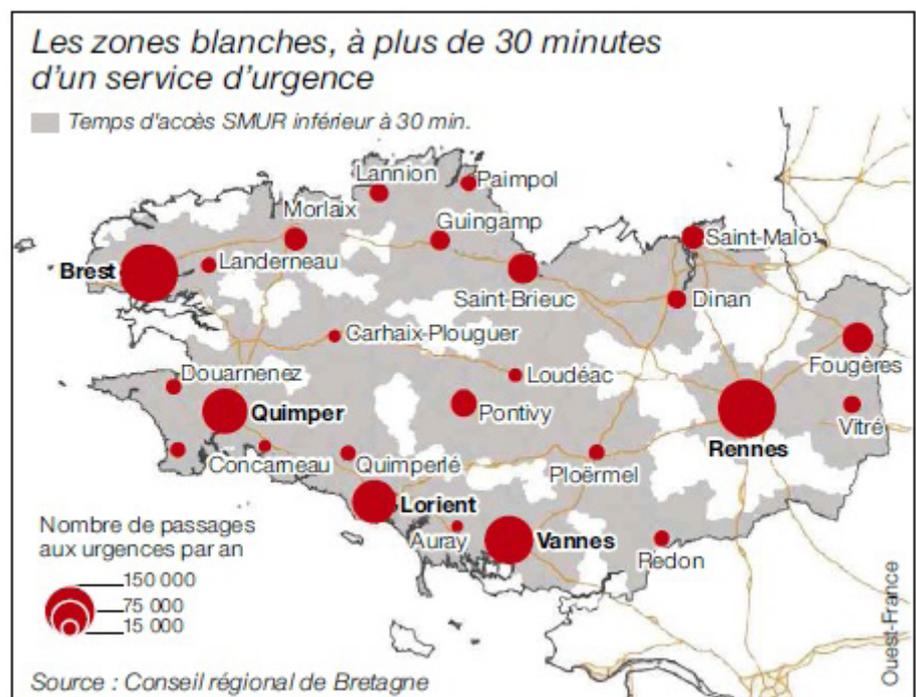
Pour un service public régional de la santé

Le constat dressé par *Ouest France* dans son édition du 18 janvier 2010 est clair : non seulement les Bretons ne sont pas égaux face à la santé par rapport aux autres régions de France, mais ils ne sont pas égaux à l'intérieur même de la Bretagne où l'on observe une différence entre l'intérieur et le littoral.

À l'échelle nationale, les Bretons se classent en 18^e position sur 22 pour les hommes et en 17^e pour les femmes pour l'espérance de vie. Il y a par ailleurs un problème spécifique à la Bretagne avec une mortalité liée au suicide et à l'alcoolisme supérieure de 30 % chez les hommes et de 20 % chez les femmes à la moyenne nationale.

L'existence de « zones blanches » à plus de 30 km des SMUR, les services d'urgence et de réanimation, est également des plus significatives. Pour terminer, il faut également savoir qu'il y a en moyenne moins de médecins par habitant que dans les autres régions et qu'en outre, ceux-ci se concentrent sur le littoral et dans les grandes agglomérations.

Face à cette situation qui nécessiterait un programme à « marche forcée » à l'échelle régionale, que trouve-t-on ? Une réorganisation de la santé décidée par le gouvernement pour l'inclure dans la logique de dérégulation réclamée par les marchés financiers. Une fois ce secteur « enfin » devenu financièrement rentable, on offrira sur un plateau d'argent les morceaux les plus juteux au secteur privé détenu par les grands groupes d'assurances ou autres hedge-fund : en bref une santé « tiroir-caisse » par opposition à une santé au service de la population. À Carhaix, la bataille acharnée des élus et de la population a permis de sauver l'hôpital en l'associant à celui de Brest, mais pour combien de temps ? Le président



du conseil régional, Jean-Yves Le Drian, ne déclarait-il pas, selon *Ouest-France*, que « le but premier du gouvernement était bel et bien de fermer Carhaix » ?

Déjà, à Noyal-Pontivy, la région inaugure le premier hôpital en partenariat public privé (PPP), avec l'implantation d'une grosse structure destinée à devenir l'hôpital de « référence » du secteur centre Bretagne. Comment se traduit ici « partenariat » public privé ? Deux partenaires qui jouent selon des règles du jeu différentes mais bénéficiant systématiquement au privé par la cannibalisation du public. Ainsi les subventions publiques vont-elles à 80 % au privé et à 55 % au public, lequel, face à l'insuffisance des fonds qui lui sont destinés, se trouve par conséquent dans l'obligation d'emprunter et devra très probablement réduire son personnel pour être en mesure de rembourser les emprunts.

Encore une fois, la priorité est l'argent (satisfaire l'appétit

des actionnaires) 1) en supprimant les équipements jugés redondants dans des zones géographiques déterminées, 2) en confiant au privé les soins les plus rentables (parce que bien remboursés par l'Assurance maladie et ne nécessitant pas de séjour prolongé, donc de frais de personnel).

Cette conception assimile la santé à un fardeau financier, les soins étant vus comme une ressource rare qui doit être délivrée à ceux qui la « méritent » vraiment et qui sont prêts à (ou peuvent) payer pour.

Notre conception est directement à l'opposé : **la santé est un investissement productif, un investissement éminemment rentable puisque la bonne santé d'une population se traduit par des économies importantes sans compter le bénéfice, impossible à chiffrer mais fondamental, que retire le pays d'une population qui tendra à être plus heureuse, plus optimiste, plus portée à se sentir responsable de l'avenir et des autres si elle est en bonne santé.**

Dans cette vision, la santé est nécessairement un service public et d'une certaine manière, le premier des services publics. Elle n'exclut nullement la médecine privée avec laquelle elle doit s'articuler de manière harmonieuse, mais définit clairement la santé comme une activité répondant aux besoins de la population et non à la cupidité des actionnaires ou autres prédateurs.

Dans notre conception, on doit commencer en garantissant **l'accessibilité de la santé pour tous, ce qui suppose un maillage sans « trous »**. Pour s'assurer de la densité adéquate de ce maillage, on réalisera des cartes anamorphiques (où les distances se lisent en temps et non plus en kilomètres) des équipements médicaux de première nécessité. En ce qui concerne **les urgences, toute personne doit être en mesure d'accéder à l'hôpital de proximité en moins de 30 min**. Il faut également que les habitants vivant loin du littoral puissent trouver médecins généralistes, dentistes, ophtalmologues et infirmiers dans le bourg le plus proche de leur domicile, ce qui suppose d'augmenter immédiatement le *numerus clausus* des étudiants en médecine, sachant que cela ne résoudra pas la pénurie avant les dix ans nécessaires à la formation d'un médecin.

Qu'est-ce qui s'oppose à cela ? La politique même du gouvernement pour les raisons évoquées plus haut sachant qu'à ce jour, la santé est une prérogative de l'Etat – ce qui est une excellente chose tant que le gouvernement en place a le souci de garantir une égalité des soins dans l'accès et la qualité sur tout le territoire de la République. Or, il y a un paradoxe puisque avec la loi Hôpital 2007, des compétences importantes ont été confiées aux directeurs des Agences régionales de l'hospitalisation (ARH), lesquelles ont subi une nouvelle mutation pour devenir aujourd'hui des Agences régionales de la santé (ARS) aux compétences encore plus étendues

(par exemple, elles ont maintenant autorité sur la médecine de ville). Malheureusement, ce surcroît de compétences à l'échelle régionale, qui pourrait être utile tant qu'il ne crée pas des fiefs et n'aggrave pas les inégalités déjà existantes entre régions, semble bien être conçu pour relayer prioritairement la politique de l'Etat de « rationalisation » des soins. A noter, dans ce contexte, le nouvel Institut de Management créé au sein de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, ayant pour mission de former les administrateurs des institutions de santé publiques et privées, notamment les ARS, à cette idéologie comptable en vigueur. Cet institut, tout comme le MBA en santé publique, fait en partenariat avec l'ESCP (Ecole supérieure de commerce de Paris) et la London School of Economics, a vocation internationale et dispense son enseignement en anglais.

L'Observatoire régional de la santé de Bretagne (ORSB) cofinancé par la région est un instrument utile mais insuffisant. Au moins nous permet-il de confirmer le manque de médecins en Bretagne comparé aux autres régions (307 médecins pour 100 000 habitants en Bretagne contre 338 pour le reste de la France). A cet égard, **les mesures de la région pour lutter contre la désertification médicale en instaurant des aides à l'installation des jeunes médecins sont très positives, mais ce qui est véritablement urgent aujourd'hui, c'est de stopper en amont le détricotage du maillage sanitaire déjà existant**. Il faut également arrêter net le processus où,

suivant les cas, l'hôpital public est soit promis à une « reconversion » en hospice pour les pauvres, comme dans l'ancien temps, soit destiné à voir ses richesses (personnels, équipements techniques de pointe) « vampirisées » par le privé. C'est pourquoi, il serait nécessaire **que la région soit dotée d'un pouvoir supplémentaire lui permettant d'opposer un droit de veto aux restructurations menaçant le service public**.

Ce serait un premier pas. Celui-ci n'aurait cependant toute sa signification que s'il était accompagné **d'états régionaux de la Santé**. Ces états régionaux, rassemblant professionnels, élus, syndicats, citoyens, associations, auraient **pour objectif d'effectuer un audit sur le fonctionnement de la santé en Bretagne**, d'amener collégalement et en toute transparence cette discussion sans laquelle on ne peut espérer résoudre en profondeur les problèmes complexes qui se posent. Chacun sait pertinemment qu'il existe de grandes zones d'opacité dans le fonctionnement des diverses institutions à quelque niveau que ce soit : national, régional ou local, ce qui rend caduc nombre de dispositifs qui existent déjà et qui auraient un rôle bénéfique pourvu qu'ils soient mis en pratique. Surtout, de tels états régionaux aideraient à reconceptualiser la nature des problèmes propres à la Bretagne, ainsi qu'à engager un véritable débat sur l'éthique des soins. Nous nous engageons à faire apporter une réponse aux défis les plus urgents :

- pourquoi des zones blanches sur la carte ?



- ces zones blanches coïncident-elles avec les poches de pauvreté et de misère où l'on recense la plus grande densité de suicides et de cas d'alcoolisme ?
- qu'est-ce qui explique que l'espérance de vie des Bretons soit l'une des plus mauvaises de l'Hexagone ?
- pourquoi un habitant des Monts d'Arrée n'est-il pas à égalité (accès aux soins, urgences) avec ceux des grandes villes ?
- qu'est-ce qui fait que les médecins libéraux s'installent prioritairement sur la côte plutôt qu'à l'intérieur des terres où l'on a pourtant davantage besoin d'eux ?
- comment améliorer les échanges entre praticiens du secteur public travaillant dans différentes structures, sachant qu'il en résultera une amélioration des connaissances et des qualifications ?
- peut-on continuer à fermer des lits (le cas de la psychiatrie étant particulièrement préoccupant) sans en créer de nouveaux ?

Voilà un certain nombre de questions qui devraient être posées et sur lesquelles la région doit pouvoir répondre et agir. La Bretagne a un gros atout avec le bon niveau d'étude de ses habitants, ce qui facilite grandement la relation entre patients

et personnel de santé du fait de l'attitude personnelle des patients envers la santé ; c'est une dimension sur laquelle il faut s'appuyer (par exemple, la Bretagne est l'une des régions de France ayant le plus faible taux de mortalité périnatale du fait de la « prise en charge » du nouveau-né par les parents).

D'autres mesures, plus ponctuelles, sont à mettre en place :

- **obliger l'affichage systématique des dépassements d'honoraires** (en particulier pour les disciplines connaissant une pénurie de praticiens) afin que les patients ne soient plus financièrement « pris au piège ».
- **créer un service public des soins à domicile dans lequel la région a un rôle à jouer.** Ces soins sont en effet actuellement délivrés par des intervenants du secteur privé ou associatif. Il n'est certes pas question ici de critiquer leur travail, mais il apparaît comme une nécessité, surtout en milieu rural, d'assurer dans un tel domaine la dimension de service public qui doit être celle de la santé pour tous que nous défendons.

En résumé, notre bataille a pour objectif d'**en finir avec ce qui s'apparente de plus en plus à la gestion d'une pénurie organisée pour retrouver une pratique de la santé devant accompagner et favoriser l'essor d'une région qui aura fait le choix de l'avenir et du progrès.**

Pour une région inspiratrice

La loi du 2 mars 1982 distingue trois types de compétences pour les régions : la compétence générale, pour promouvoir le développement économique, social, culturel et scientifique de la région et pour l'aménagement de son territoire, les compétences « en propre » (transports publics, formation professionnelle, apprentissage, enseignement, recherche, action culturelle, santé, qualité de vie et culture, urbanisme, eau, aides directes aux entreprises...) et les compétences à « géométrie variable » (politiques de la mer, Europe et international...). Pour tout citoyen électeur, en Bretagne comme ailleurs, il est très difficile de voir où commence et où s'arrête la compétence de sa région. En fait, **la France est devenue un mille-feuilles empilant les collectivités** : commune, intercommunalité, canton, pays, bassin d'emploi, département, région. En sorte que parfois, **les élus eux-mêmes ne parviennent pas à s'y retrouver**. Trois raisons rendent la situation d'autant plus compliquée pour la région :

- le manque de lien entre sa compétence et la part d'impôt qui lui est affectée (ainsi, elle ne touchera pas directement la nouvelle taxe payée par les entreprises, bien que le développement économique soit une compétence régionale).
- Le fait que la majeure partie des ressources régionales provienne de dotations de l'Etat, ce qui accroît sa dépendance à son égard dans un contexte de rigueur financière et d'austérité sociale.
- Le surcroît de charges qui pèse aujourd'hui sur la région, lié au transfert de compétences de l'Etat en sa faveur, qui ont été mal ou insuffisamment compensées.

Dans ces conditions, le Conseil régional a fait ce qu'il a pu en faveur des intérêts bretons. Notre objectif n'est pas de le critiquer, mais de nous battre pour créer les conditions où il puisse mieux fonctionner, en relevant avec l'Etat les défis du futur et non en accommodant au mieux une situation condamnée à devenir de plus en plus difficile et bientôt dramatique si la mondialisation financière se poursuit à l'échelle internationale et européenne.

Pour changer les choses, nous prenons les engagements suivants :

- **préserv**er la **clause de compétence générale pour la région**, qui implique un **droit d'initiative nécessaire pour préparer l'avenir avec la participation de tous les Bretons**. **Empêcher en même temps de « recentraliser »** certaines politiques dévolues aux régions, comme c'est actuellement la tentation.
- redonner aux citoyens le sentiment de responsabilité en leur permettant de **mieux identifier les interlocuteurs responsables et de pouvoir les interpeller**.
- Exiger une réforme de la fiscalité locale avec pour **principe une meilleure lisibilité des recettes et des dépenses pour les citoyens et les contribuables** (principe d'un impôt pour chaque niveau de compétence propre). Renforcer parallèlement le rôle des Chambres régionales des comptes.
- **Rejeter la notion de conseillers territoriaux** qui, en confondant les mandats de conseillers régionaux et conseillers généraux, créerait une dangereuse confusion et rendrait impossible pour la région de rester un échelon de prospective, de programmation et de transversalité par delà les intérêts locaux.

Ni recentralisation stérilisante ni constitution de fiefs régionaux opérant en réseaux : tel est notre engagement.

Les collectivités territoriales et l'Etat doivent se réunir pour trouver des solutions communes en établissant plus clairement les compétences à chaque niveau, mais sans gel des initiatives. Il s'agit au contraire de les promouvoir ensemble. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, alors que **nous devons mener une politique audacieuse contre la City de Londres, Wall Street et leurs relais bancaires chez nous, pour retrouver une politique au service de l'homme, qui seule permettra d'échapper à un effondrement économique, social et culturel**. La Bretagne, avec son expérience de combat contre les pirates britanniques et au sein de la France libre, **doit être le fil de l'épée dans ce combat qui doit mobiliser toutes nos énergies**. Ceux qui s'engagent aujourd'hui doivent se considérer comme les pêcheurs de l'île de Sein, en 1940. Les circonstances sont différentes, mais l'état d'esprit doit être le même, **à la proue et non à la poupe**, avec les moyens de naviguer.

Pour une région inspiratrice

La loi du 2 mars 1982 distingue trois types de compétences pour les régions : la compétence générale, pour promouvoir le développement économique, social, culturel et scientifique de la région et pour l'aménagement de son territoire, les compétences « en propre » (transports publics, formation professionnelle, apprentissage, enseignement, recherche, action culturelle, santé, qualité de vie et culture, urbanisme, eau, aides directes aux entreprises...) et les compétences à « géométrie variable » (politiques de la mer, Europe et international...). Pour tout citoyen électeur, en Bretagne comme ailleurs, il est très difficile de voir où commence et où s'arrête la compétence de sa région. En fait, **la France est devenue un mille-feuilles empilant les collectivités** : commune, intercommunalité, canton, pays, bassin d'emploi, département, région. En sorte que parfois, **les élus eux-mêmes ne parviennent pas à s'y retrouver**. Trois raisons rendent la situation d'autant plus compliquée pour la région :

- le manque de lien entre sa compétence et la part d'impôt qui lui est affectée (ainsi, elle ne touchera pas directement la nouvelle taxe payée par les entreprises, bien que le développement économique soit une compétence régionale).
- Le fait que la majeure partie des ressources régionales provienne de dotations de l'Etat, ce qui accroît sa dépendance à son égard dans un contexte de rigueur financière et d'austérité sociale.
- Le surcroît de charges qui pèse aujourd'hui sur la région, lié au transfert de compétences de l'Etat en sa faveur, qui ont été mal ou insuffisamment compensées.

Dans ces conditions, le Conseil régional a fait ce qu'il a pu en faveur des intérêts bretons. Notre objectif n'est pas de le critiquer, mais de nous battre pour créer les conditions où il puisse mieux fonctionner, en relevant avec l'Etat les défis du futur et non en accommodant au mieux une situation condamnée à devenir de plus en plus difficile et bientôt dramatique si la mondialisation financière se poursuit à l'échelle internationale et européenne.

Pour changer les choses, nous prenons les engagements suivants :

- **préserv**er la **clause de compétence générale pour la région**, qui implique un **droit d'initiative nécessaire pour préparer l'avenir avec la participation de tous les Bretons**. **Empêcher en même temps de « recentraliser »** certaines politiques dévolues aux régions, comme c'est actuellement la tentation.
- redonner aux citoyens le sentiment de responsabilité en leur permettant de **mieux identifier les interlocuteurs responsables et de pouvoir les interpeller**.
- Exiger une réforme de la fiscalité locale avec pour **principe une meilleure lisibilité des recettes et des dépenses pour les citoyens et les contribuables** (principe d'un impôt pour chaque niveau de compétence propre). Renforcer parallèlement le rôle des Chambres régionales des comptes.
- **Rejeter la notion de conseillers territoriaux** qui, en confondant les mandats de conseillers régionaux et conseillers généraux, créerait une dangereuse confusion et rendrait impossible pour la région de rester un échelon de prospective, de programmation et de transversalité par delà les intérêts locaux.

Ni recentralisation stérilisante ni constitution de fiefs régionaux opérant en réseaux : tel est notre engagement.

Les collectivités territoriales et l'Etat doivent se réunir pour trouver des solutions communes en établissant plus clairement les compétences à chaque niveau, mais sans gel des initiatives. Il s'agit au contraire de les promouvoir ensemble. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, alors que **nous devons mener une politique audacieuse contre la City de Londres, Wall Street et leurs relais bancaires chez nous, pour retrouver une politique au service de l'homme, qui seule permettra d'échapper à un effondrement économique, social et culturel**. La Bretagne, avec son expérience de combat contre les pirates britanniques et au sein de la France libre, **doit être le fil de l'épée dans ce combat qui doit mobiliser toutes nos énergies**. Ceux qui s'engagent aujourd'hui doivent se considérer comme les pêcheurs de l'île de Sein, en 1940. Les circonstances sont différentes, mais l'état d'esprit doit être le même, **à la proue et non à la poupe**, avec les moyens de naviguer.

chaque candidat, la signature de chaque candidat. Chaque candidat doit, en outre, fournir la preuve qu'il est âgé de 18 ans révolus et qu'il possède la qualité d'électeur.

La déclaration de candidature doit être déposée à la préfecture de région.

Pour quelle durée sont élus les conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux sont en principe élus pour six ans.

Cependant, un projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux a été adopté définitivement par le Parlement. Ce texte, pour lequel le Conseil constitutionnel a été saisi, envisage les conséquences de la création des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au niveau régional et au niveau départemental à partir de 2014.

Le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 doit être ainsi ramené à une durée de quatre ans.

Quel est le mode de scrutin ?

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Au premier tour, les sièges sont attribués à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues par chacune d'entre elles à l'échelon régional. Si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, elle se voit attribuée le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, à toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin. Seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu 10 % des suffrages exprimés. Au second tour, la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix obtient une prime majoritaire de 25 % du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête reçoit donc le plus grand nombre de sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus par la prime majoritaire. Elle est ainsi quasiment assurée de détenir la majorité au sein du conseil régional.

Comment les listes sont-elles constituées ?

Pour les élections régionales, les listes sont régionales

mais elles sont composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Les listes sont bien régionales dans la mesure où est désigné la ou le candidat tête de liste régionale et où le bulletin de vote d'une liste est identique dans tous les départements d'une même région.

Le nombre de conseillers régionaux et de candidats par sections départementales est fixé par une annexe au code électoral.

Les listes doivent également respecter l'obligation de parité : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Quel est le rôle des conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux compose le conseil régional, assemblée délibérante de la région. Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblées plénières ou en commission permanente.

Les conseillers élisent un président du conseil régional et une commission permanente. Parmi les membres de la commission permanente, sont ensuite élus les vice-présidents du conseil régional. Le nombre de vice-président ne peut être supérieur à 30 % de l'effectif du conseil régional. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.

Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le Conseil économique et social régional (CESR). et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.

Les principaux domaines d'intervention de la région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Que prévoit la réforme territoriale pour 2014 ?

Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales présenté en Conseil des ministres le 21 octobre 2009 prévoit, tout en maintenant l'existence de la région et du département, le remplacement des conseillers généraux et des conseillers régionaux par un nouveau type d'élu local : le conseiller territorial. Ce conseiller territorial doit siéger dans l'instance délibérante du département et dans celle de la région.

Les premières élections des conseillers territoriaux devraient avoir lieu en 2014.

source : <http://www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-regionales-2010/>

Déclaration de candidature aux élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Par Alexandre Noury, tête de liste

Rennes, le 12 janvier 2010 – Je suis très heureux de vous présenter aujourd'hui notre liste, qui vise à faire de la Bretagne un exemple, un levier et un phare. A l'heure où le système financier et monétaire international se désintègre, nous sommes face à un terrible risque, mais qui est aussi **une grande occasion**.

Bretons, nous avons bénéficié dans les années soixante, avec l'élan des Trente glorieuses, d'un développement qui nous a redonné le goût de vivre au XX^e siècle et les moyens de donner un avenir meilleur à nos enfants.

Cependant, depuis, cet élan de reconstruction et de grands projets d'alors est arrivé au bout ou a été dévoyé. Le modèle de développement agricole breton est contrôlé par les cartels de l'agro-alimentaire, complices des spéculateurs financiers. L'argent qui devrait servir à développer la Bretagne est pompé hors de notre région, non pas même pour enrichir le reste de la France ou de l'Europe, mais pour nourrir des investissements boursiers ou immobiliers de parasites financiers.

Aucun effort réel n'est fait, dans ces conditions, pour **penser l'avenir** : sortir la Bretagne de sa dépendance énergétique, transformer les déchets en ressources, investir dans les techniques du futur, tant dans le transport que dans l'énergie. Avec les éoliennes, c'est comme si on nous disait de revenir aux temps de la marine à voile et des lampes à huile en les dopant par de l'électronique.

Notre liste a pour but, au contraire, de **tracer les pistes du futur**. Car nous savons qu'un être humain n'est réellement juste et utile pour les autres que s'il dépasse l'expérience du passé pour poser les jalons de l'avenir.

Je comprends que des tentations vertes, écologistes ou autonomistes apparaissent, face à l'incapacité de l'Etat parisien, face à des gaullismes et des socialismes dévoyés, face à une Europe devenue complice de la City et des financiers, face au sentiment que nous sommes abandonnés.

Cependant, il n'y a pas d'issue qui ramène au passé. Il faut au contraire porter les yeux vers l'horizon et se battre pour que la Bretagne rentre dans le monde de demain, comme elle l'a toujours fait aux moments les plus déterminants et les plus glorieux de son histoire. Notre campagne sera donc comme

un phare vers un nouveau monde, ayant pour objectif de donner à chacun les moyens d'entreprendre une reconstruction, chacun à sa manière comme hier à Brest ou à Saint-Malo, avec le vent du large dans le visage et une certaine idée de la France au fond de soi.

La cause de l'humanité, dont je veux la Bretagne exemplaire, vit toujours d'un projet étendant les capacités

humaines de tous. C'est le projet que nous allons vous présenter, et pour lequel – car il n'y a ni dogme ni espace fermé en politique – nous vous demandons de coopérer avec nous. Par un dialogue, en **en parlant et en y réfléchissant entre amis, militants, voisins, relations, car un projet politique doit devenir un être vivant, non un cadavre entretenu par de la propagande.**

Cette Bretagne de l'avenir, je la vois :

- **fournie en électricité non par un éolien ruineux pour tous, sauf pour ceux qui en profitent aux dépens des contribuables, mais par un nucléaire nouveau, les petits réacteurs à haute température adaptés à notre environnement.** Ce n'est pas le modèle d'Areva-



Westinghouse, c'est celui de réacteurs de petite puissance, de l'ordre de 150 MW, de la quatrième génération et à sécurité intrinsèque. La Bretagne peut et doit être autonome dans ce secteur, avec au besoin l'aide de l'Afrique du Sud, de la Chine et de l'Inde, qui s'engagent dans cette même voie.

- se donnant, **grâce à cette électricité à bas coût, un autre modèle agricole, sortant par le haut de l'actuel en transformant les déchets en ressources.** Les grands intérêts financiers ne doivent plus contrôler la production et la commercialisation du porc, de la volaille et du lait. **Il faut une politique de juste prix et non de cartellisation agro-alimentaire, une politique que nous devons défendre à Bruxelles et à Paris.** En aval, finançons mieux des plateformes de compostage pour traiter les algues et des stations d'épuration pour les pollutions urbaines ou touristiques. En amont, considérons le sol comme un milieu vivant, et non comme un milieu passif sur lequel on jette des engrais, des pesticides et des herbicides pour produire. Je ne suis pas contre la production ou pour la décroissance, sauf la décroissance des spéculateurs financiers. **Le défi est d'étudier ensemble les meilleures conditions pour produire mieux. La région doit les financer, en écoutant différentes équipes de recherche sur les conditions d'élevage des porcs et de la volaille, sur les liens entre élevage et production de maïs, sur les conditions les meilleures pour l'épandage.**

Il faut à la fois éviter un lessivage absurde des sols et l'aggravation des conditions de production des agriculteurs. C'est possible, mais seulement en affrontant les intérêts des financiers prédateurs qui essaient de monter agriculteurs contre écologistes dans un combat stérile. Diviser pour régner, cela a toujours été la devise des empires financiers, à Londres, à Wall Street, à Bruxelles ou en France, avec leurs collaborateurs sur place. Notre campagne visera au contraire à unir pour assurer un futur.

- créant les conditions **d'une conversion des sous-traitants de l'automobile vers un « équipement du futur », avec des réseaux de transport urbain collectif à grande vitesse et la production d'automobiles électriques et à hydrogène.** Nous présentons un projet mettant chaque ville de notre région à moins de 15 minutes de la suivante, un réseau fondé sur le principe de l'aérotrain, l'invention de l'ingénieur Bertin dont notre région doit devenir pionnière, ou du Maglev à lévitation magnétique. C'est moins polluant, avec un moteur linéaire, et plus rapide, ce qui permettra de remplacer l'avion pour les vols de moins de 1500 km. Pas de troisième aéroport à Notre-Dame-des-Landes, mais pas non plus de replâtrage des transports existants ! La Bretagne doit faire un pas dans le futur en appliquant la création humaine et en s'intégrant par un modèle de transports à l'image de ce que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne avait imaginé pour un Swiss Metro. Trop cher ? Pas avec l'aérotrain, hier sabordé par les milieux financiers et des ingénieurs sans imagination, aujourd'hui à revoir comme une voie possible pour rentrer dans l'avenir.

- créant des **centres d'éducation et de formation professionnelle non pour l'intérêt des cartels, mais pour les besoins de la Bretagne de demain :** former en priorité ceux qui ont le plus de difficultés au départ ou pour une reconversion, et les femmes cherchant à trouver un emploi après la naissance de leurs enfants, et les former en vue des métiers du futur présentés dans notre projet.

- ouvrant un **musée des découvertes scientifiques et de l'espace à partir de l'œuvre de Kepler, pour former à l'esprit de découverte les jeunes et les moins jeunes, en mettant leurs pas dans ceux des découvreurs et non en leur assénant des formules mathématiques ou en les impressionnant par un savoir en vitrine.** Ni Claude Allègre ni les écologistes ne savent expliquer pourquoi c'est Kepler qui a découvert la gravitation universelle, et non Newton ou Galilée. Dans le musée que je conçois, nous ferons découvrir aux visiteurs comment Kepler a fait, en leur faisant mettre la main à la pâte.

Voilà notre projet, voilà ce par quoi nous tranchons sur les autres, qui s'adaptent à un ordre donné ou fuient vers un passé condamné. Nous ouvrons des pistes nouvelles, eux administrent ou extrapolent.

Cependant, bien entendu, il ne faut pas rêver. Ce que nous proposons, et qui est nécessaire pour l'avenir, en intégrant la Bretagne dans une économie du futur française, européenne et mondiale, exige un grand combat.

Un combat à mener en Bretagne, en France, en Europe et dans le monde contre les intérêts financiers qui non seulement étouffent la croissance, traitent les hommes comme des kleenex et nient les ressources de la création, mais qui entraînent le monde vers la destruction et la guerre.

Le parti qui nous soutient, **Solidarité et Progrès**, a prévu la crise qui nous frappe parce que nous avons vu ce qui manquait : une volonté politique capable de défendre la justice et le peuple et, en Europe, capable de **briser les menottes que nous imposent les Traités de Maastricht et de Lisbonne.** Ces traités empêchent l'Europe, les Etats et les régions d'émettre directement du crédit pour la production. Ils nous ont ainsi imposé un endettement permanent auprès des banques et des sociétés d'assurance, les complices des cartels !

C'est la loi du système de la City, un impérialisme financier organisé à Londres qui impose le gain à court terme et sacrifie l'avenir. C'est pour ce système que plusieurs centres d'enseignement en Bretagne ont de fait travaillé : ainsi, l'Ecole supérieure de commerce de Brest fournit depuis le début de ce siècle des opérateurs à la City de Londres, avec une formation à œillères financières ! Le circuit de pillage de la Bretagne a été organisé par les complices de Londres et de Bruxelles en France.

Nous nous battons pour l'arrêter. Nous nous battons pour **rétablir un système de crédit public, comme avant 1973 et 1974, comme avant l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, nous nous battons pour retrouver ensemble notre souveraineté nationale et notre autonomie régionale.** Nous

nous battons pour que la France adhère à un nouvel ordre international fondé sur le crédit pour le développement et non sur l'empire de la monnaie, catalysant les forces de la Russie, de l'Inde, de la Chine et des Etats-Unis afin de constituer une alliance suffisamment puissante pour défier la City et Wall Street.

Notre combat est très difficile car toute l'organisation du système politique favorise, par l'argent et les influences, les élus en place et leurs sponsors. C'est pourquoi, contre les égoïsmes, les petitesesses et les égarements de notre époque, j'appelle à une réflexion et à un engagement pour tracer une nouvelle frontière.

Dans l'esprit de Fulgence Bienvenüe, qui apporta le train jusqu'à Fougères et construisit le métro de Paris, dans l'esprit social de l'abbé Louis Bridel et d'Yves Le Foll, de Pierre et de Marie Curie et de tous ceux qui venaient en vacances à l'Arcouest.

Nous devons, pour obtenir ce qui est nécessaire à l'avenir de la Bretagne, nous hausser à une bataille à l'échelle du monde, mais après tout, les vaisseaux sculptés sur le clocher de Roscoff comme l'épopée des pêcheurs de l'île de Sein en 1940, ne sont-ils pas la preuve **que l'âme de la Bretagne est ainsi faite, tournée vers le large ?**

SOUTENEZ ET PARTICIPEZ À CETTE CAMPAGNE :

- **CONTACTEZ-NOUS :**

regionalesbretagne2010@solidariteetprogres.org

Solidarité et Progrès - Bretagne

7 rue Janvier

35000 Rennes

Tél. : 02 56 51 82 13 ou 06 29 38 02 74

- **FAITES UN DON :**

Chèque à l'ordre de « Sébastien Drochon, mandataire financier A. Noury »

- **LE BLOG :**

<http://bretagne.solidariteetprogres.org>